

La formation d'une *culture coloniale* en France, du temps des colonies à celui des « guerres de mémoires »

**Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire
et Nicolas Bancel**

Cet ouvrage collectif s'inscrit dans un travail entamé au début des années 1990, lorsque nous avons cherché à approfondir certains aspects de l'histoire contemporaine de la France : d'une part, le poids de l'imaginaire colonial, décelé dans la production iconique coloniale, le cinéma colonial et les articulations intertextuelles images/discours¹ ; la construction des différents paradigmes sur l'Autre² dans le contexte du développement de l'impérialisme (programme de recherche débuté en 2000 sur les « zoos humains ») ou lors des grandes « apothéoses coloniales » (programme initié en 2006 sur les expositions et manifestations coloniales en France et à l'étranger). D'autre part, nous avons cherché à comprendre les liens entre immigrations des « Suds » en métropole et phénomène colonial au cours de la période coloniale et postcoloniale³ ; de même que s'imposait l'analyse de processus plus complexes ayant trait, par exemple, à l'identité républicaine (avec un ouvrage comme *La République coloniale*).

Ces recherches ont été marquées par le travail de déconstruction empirique d'un ensemble de dispositifs culturels, juridiques, politiques, au départ éparse, mais imposant progressivement l'évidence d'une *configuration historique* marquée en profondeur par le processus impérial et ses prolongements postcoloniaux⁴, configuration qu'il était possible de caractériser sous l'expression « culture coloniale ». Le présent ouvrage est la somme des travaux qui ont permis d'ébaucher — sans prétendre à l'exhaustivité⁵ — une première approche de la lente composition, diffusion

¹ De 1991 à 1997 avec comme point de départ le programme *Images et Colonies*.

² De 1994 à 1999 avec les projets *L'Autre et Nous* et *De l'indigène à l'immigré*.

³ De 2000 à 2008 à travers des ouvrages comme *Le Paris noir*, *Le Paris arabe*, *Le Paris Asie*, *Marseille porte Sud*, *Sud-Ouest porte des outre-mers*, *Lyon capitale des outre-mers*, *Frontière d'empire du Nord à l'Est* et *Grand-Ouest ports des outre-mers*.

⁴ Notamment avec l'ouvrage collectif *La Fracture coloniale*, publié en 2005, et l'ouvrage à paraître fin 2008, *Fractures post-coloniales. La France face aux enjeux de la post-colonialité*.

⁵ D'ailleurs de nombreux travaux anglo-saxons, ont depuis plus de deux décennies contribué à la construction de ces objets et ont apporté récemment des contributions significatives aux recherches sur l'impact colonial et postcolonial de l'impérialisme dans les ex-métropoles, soit pour en contester ou en minorer l'importance tel Bernard Porter, *The Absent-Minded Imperialists. What the British really thought about empire*, Oxford University Press, 2004 ; soit au contraire pour en attester la vigueur tels ceux de Catherine Hall et Sonya O. Rose (dirs), *At Home with the Empire. Metropolitan Culture and the Imperial World*, Cambridge University Press, 2006 pour la Grande Bretagne et pour la France les travaux de Tony Chafer et Amanda Sackur, *Promoting the Colonial*

et mutation de la *culture coloniale* en métropole, sur plus de deux siècles. Ce travail débute avant la Révolution française et au moment de la première abolition de l'esclavage⁶, soit les prémisses d'une *culture coloniale*, et se prolonge avec les effets à long terme de la configuration impériale, soit la période postcoloniale.

Aux origines de la *culture coloniale*

Au XIX^e siècle, la France affirmait poursuivre son parcours vers le « progrès », notamment par l'acte colonial, dans une perspective utopique de création d'une *nouvelle société*, animée par une mystique républicaine adossée aux valeurs universalistes issues de la Révolution. S'inscrivant dans le continuum postrévolutionnaire de la campagne d'Égypte et dans le mouvement des abolitions de 1848, acceptant l'héritage de la conquête de l'Algérie de 1830 et des conquêtes du Second Empire (1852-1870), cette dynamique coloniale se place sous le signe de la civilisation, de la grandeur nationale, de la science et du progrès. La nation, issue de la Révolution française, apporte la *liberté* et non l'*oppression*, le *développement* et non l'*exploitation* aux peuples qu'elle « libère ».

Loin de cette idéologie coloniale en construction — qui ne se fixera qu'avec la III^e République —, les deux grandes vagues conquérantes du XIX^e siècle répondent d'abord à des enjeux politiques internes. La conquête de l'Algérie en 1830, qui devient la partie la plus conséquente de l'empire pré-républicain, est la fuite en avant d'un régime vers l'outre-mer — celui de la Restauration, qui a échoué en matière de politique intérieure —, alors que l'entreprise ultramarine du Second Empire se place dans une vision géostratégique du monde où Napoléon III⁷, des conquêtes « indochinoises » à l'échec de l'expédition au Mexique, du mythe du « Royaume arabe » aux engagements en Syrie ou en Chine, tente de bâtir un destin outre-mer à la France, en référence à la mythique époque d'avant 1763 (Traité de Paris), soit celle du premier empire colonial d'Ancien Régime. La nouvelle vague de conquêtes de la III^e République à partir de 1879⁸ (en Indochine et en Afrique noire, à Madagascar et au Maghreb) résulte jusqu'en 1885⁹ de la construction volontaire du nouveau régime des républicains opportunistes — même si les débats furent

Idea. Propaganda and Visions of Empire in France, Palgrave, 2002 et de Martin Evans (dir.), *Empire and Culture. The French Experience, 1830-1940*, Palgrave, 2004.

⁶ Voir sur ce point la première contribution, dans le présent ouvrage, de Marcel Dorigny.

⁷ Voir sur ce point l'article de Sandrine Lemaire, Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, « Émergence d'une culture coloniale sous le Second Empire » dans le présent ouvrage.

⁸ À la veille de la défaite de Sedan, le domaine colonial français s'étend sur un peu moins d'un million de km². L'Algérie en est la partie la plus importante, outre les colonies héritées de l'Ancien Régime, comme dans les caraïbes les Antilles, la Guyane ; dans l'océan Indien, La Réunion et les cinq comptoirs des Indes, et dans le Pacifique, Tahiti, Tuamotu, les Marquises et la Nouvelle-Calédonie. Les places d'Afrique noire sont modestes, avec le Sénégal et les postes de Conakry, d'Assinie, Grand-Bassam, Cotonou et Libreville. Enfin, en Asie, la France commence sa colonisation de la future Indochine, avec la Cochinchine et le Cambodge.

⁹ Cette première vague coloniale prend fin avec la chute de Jules Ferry, le changement de majorité aux élections législatives d'octobre (à la suite desquelles la droite monarchiste passe de 90 à 220 élus et les opportunistes s'écroulent) et le congrès de Berlin, premier partage officiel de l'Afrique entre les grandes puissances occidentales.

nombreux entre républicains sur l'opportunité de cette politique¹⁰ —, ainsi que d'une légitimité basée sur le principe de puissance à l'échelle internationale, devant servir la cohésion nationale par le subvertissement des rivalités sociales et politiques intérieures.

Cette vague conquérante « républicaine » s'inscrit dans le processus entamé avec les conquêtes précédentes, en lui impulsant une nouvelle dynamique. Les conquêtes achevées avec la fin de l'annexion du Maroc, et après l'engagement de nombreuses troupes « indigènes » après la Première Guerre mondiale, la légitimité de la colonisation n'est remise en question qu'à la marge. Ainsi, la guerre du Rif, au milieu des années 1920, s'inscrit autant dans le désir de souligner la puissance de la France que dans celui du Cartel des gauches d'affirmer sa « fibre nationale » en s'opposant à l'« activisme » communiste¹¹ ; tandis que la stratégie au Levant répond avant tout à une opposition séculaire avec l'Empire britannique au Moyen-Orient.

Ainsi, la France s'installe dans l'entreprise coloniale en même temps que dans la III^e République naissante. Au cours de ces années s'ébauchent les fondements de ce qui va constituer une *culture coloniale*, aux généalogies très diverses. Cette culture est à la fois une idéologie en formation et un ensemble de dispositifs culturels. Idéologie d'abord minoritaire et élitiste, elle devient progressivement le corps d'une doctrine politique cohérente étroitement liée au discours universaliste, partiellement adossée à des savoirs en formation affectant tous les domaines de la pensée, de la connaissance et de l'expérience, mue par les impératifs pragmatiques de l'heure, soit la concurrence intereuropéenne et les nécessités de la politique intérieure. Les dispositifs culturels tendant à former la culture coloniale sont extrêmement divers : ils affectent la littérature de voyage et le roman d'aventure, la presse relatant les prouesses des explorateurs et la découverte du monde ; la formation d'institutions pivots, telles les premières associations coloniales, les sociétés de géographie, les nouvelles aspirations des organisations de commerce ; la constitution de savoirs sur l'Autre et l'Ailleurs telles l'ethnographie coloniale ou l'anthropologie physique... constituant un ensemble de discours mis en mouvement par des pratiques sociales, qui révèlent, tout au long du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, la mise en place des conditions de possibilités culturelles de l'extension impériale.

Lors de ce processus, la France passe d'une société exclusivement hexagonale¹² à un environnement impérial. Cette *culture coloniale* atteint son apogée au moment des commémorations du centenaire de la conquête de l'Algérie et de l'Exposition coloniale internationale de 1931.

¹⁰ Voir la synthèse sur cette question de Gilles Manceron (dir.), *1885 : le tournant colonial de la République*, La Découverte, 2007.

¹¹ Une affiche des Républicains nationaux (rassemblement à des fins de propagande des droites), créée par Galland, dans son style brut rouge-noir, résume cette dialectique de la lutte anticommuniste aux colonies : Doriot, armé d'un couteau, le tend au leader nationaliste rifain Abd el-Krim — qui tient le drapeau rouge en étendard —, pour poignarder Marianne, en ombre sur la partie droite de l'allégorie.

¹² Excepté les quelques territoires coloniaux hérités de l'Ancien Régime.

Cette culture, sous des formes multiples, s'est diffusée et inscrite profondément dans la société française au cours des trois décennies suivantes, jusqu'au moment des indépendances et de la guerre d'Algérie ; avant de muer, au cours de la période postcoloniale.

L'objet de cet ouvrage collectif est de cerner aussi bien les plus puissants supports de diffusion de cette culture (littérature, chanson, cabaret, propagande, théâtre, presse, exposition, exhibition, carte postale ou affiche, manuel scolaire, livre de lecture, image fixe, cinéma...) que les principaux espaces sociaux servant de relais (école, monde militaire, milieux économiques, agence de propagande, monde savant, univers politique...), ainsi que les moments clés de sa promotion (expositions coloniales et universelles, Grande Guerre, commémorations, union nationale, conquêtes coloniales...). Pour structurer cette approche, nous avons organisé l'ouvrage en cinq parties relativement égales, qui permettent de comprendre le processus chronologique qui met en œuvre : *La formation d'une culture coloniale* (de la première abolition à la défaite de Sedan) ; *La conquête de l'opinion* (des débuts de la III^e République à l'Exposition coloniale de 1931) ; *L'apogée impérial* (de l'entre-deux-guerres aux indépendances) ; *Vers la post-colonie* (des conséquences post-coloniales sur la société française) ; *Le temps des héritages* (sur les mémoires, les influences et prolongements dans le présent).

À l'aune de ces séquences, il est possible, pas à pas, de délimiter une première période allant de 1763 à 1870, qui voit émerger une culture « pré-coloniale » en métropole. Celle-ci est encore à l'état d'ébauche et se déploie progressivement suivant les différentes étapes de l'action ultramarine de la France : de la perte des possessions coloniales d'Ancien Régime à la Révolution française avec la première abolition de l'esclavage, de l'expédition d'Égypte aux expéditions punitives napoléoniennes dans les Caraïbes, du rétablissement de l'esclavage à la conquête de l'Algérie, de la seconde abolition de 1848 aux conquêtes indochinoises, de l'installation en Nouvelle-Calédonie à l'échec mexicain, chaque « moment colonial » est l'objet d'une réaction en métropole, esquissant la prise de conscience par l'opinion qu'au-delà des mers, la France s'engage dans une dynamique coloniale. Mais cette prise de conscience touche essentiellement les élites et les milieux économiques, et guère le grand public jusqu'à la III^e République. Petit à petit, avec la littérature de voyage, l'action des sociétés de géographie et des comités coloniaux, et surtout le succès des premières grandes expositions universelles comme en 1855 et 1867, l'idée coloniale commence à se propager.

La période suivante, de 1871 à 1931, est celle où la *culture coloniale* se fixe durablement dans l'opinion. On distingue trois moments dans cette lente pénétration de la *culture coloniale* dans la société française : le temps de *l'imprégnation* (de la défaite de Sedan à la pacification du Maroc), le temps de *l'affirmation* (de la Grande Guerre à la guerre du Rif) et le temps de *l'apogée* (de l'Exposition des Arts décoratifs à l'Exposition coloniale internationale de 1931)... Au cours de ce processus, la Grande Guerre constitue un moment charnière où la réalité coloniale a « pénétré

en profondeur la société française¹³ » et marque « une rupture dans la découverte de l'altérité et la mise en scène des populations colonisées puisqu'elle fut marquée par l'arrivée massive de contingents de tirailleurs et travailleurs maghrébins, indochinois ou Africains¹⁴ ». Au croisement de la chronologie ainsi que des multiples supports culturels, des enjeux et de l'objet traité, nous avons choisi de multiplier les approches pour mieux cerner la « culture coloniale ». La transversalité de cette démarche permet de comprendre la complexité et l'enchevêtrement des processus culturels qui sont à la source d'un phénomène majeur : comment les Français sont devenus coloniaux sans même le vouloir, sans même le savoir, par l'imprégnation lente mais sûre des principaux schèmes coloniaux à travers la multiplicité des discours tissant la métaphore coloniale, la prolifération des images exposant les mondes étranges et les populations nouvelles, la diversification des pratiques sociales ordinaires (comme l'exposition, le « zoo humain » ou l'exhibition ethnographique¹⁵) permettant de définir la place de chaque population du monde, de définir, aussi, la *suprématie* et une *mission* pour l'Occident. Non pas coloniaux, donc, au sens d'acteurs de la colonisation (ceux-ci constitueront toujours une très infime minorité) ou de soutiens conscients du colonialisme ; mais coloniaux par l'incorporation — souterraine le plus souvent — de discours, de normes, d'attitudes, d'un habitus enfin qui permet d'esquisser la conformation lente des mentalités et des psychismes collectifs à l'objectif impérial, sans laquelle la configuration historique coloniale n'eût pu durer, ni, sans doute, exister.

Ainsi, il s'agit donc de comprendre comment s'est constituée cette *culture coloniale*, à la fois articulée aux évolutions de la politique outremer, mais sans que la première ne soit ni définit ni conséquence de la seconde. La formation de la *culture coloniale* connaît ses propres rythmes, ce qui est assez logique à l'aune de la multiplicité des champs qu'elle implique, soit directement, soit latéralement. On ne peut déterminer ni de causalité ni de logique simple. Aucune téléonomie n'est envisageable. Mais il est possible par contre de comprendre un *moment* de l'histoire dans lequel la dynamique propre à l'ethnographie vient croiser la passion pour le roman d'aventure, le développement du scoutisme, l'engouement pour les expositions coloniales et les villages nègres, l'intérêt pour les conférences des sociétés de géographie les premiers films coloniaux. Si chacun de ces champs obéit à une dynamique propre, ils n'en sont pas moins reliés par *quelque chose* qui a trait à la formation

¹³ « Mourir : l'appel à l'empire », dans le présent ouvrage.

¹⁴ « Exhibitions, expositions, médiatisation et colonies », dans le présent ouvrage. Rappelons en outre que, toute présence confondue, entre 1914 et 1918, près d'un million de « coloniaux » (y compris les Chinois recrutés et les « colons » d'origine européenne) sont venus en métropole.

¹⁵ « Exhibitions, expositions, médiatisation et colonies », dans le présent ouvrage. Voir aussi l'ouvrage collectif *Images et Colonies*, BDIC/ACHAC, 1993, et la synthèse de Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, *De l'indigène à l'immigré, op. cit.* Au-delà des images, on imagine même, en 1894, une *Marseillaise* (du Dahomey) coloniale (à lire dans le rythme) : « Si, sur cette terre étrange / Nous devons verser notre sang / Nous attendrons l'heure dernière / En Français dignes de leur rang / O France, alors, dans ta mémoire / Garde un fidèle souvenir / À tes fils qui surent mourir / Au loin, pour ton nom, pour la gloire ! »

d'un nouveau rapport au monde, constitué par le désir d'ailleurs et la puissance de séduction de l'annexion, la certitude de la supériorité de sa civilisation et de sa race corollairement à l'évidence de l'infériorité de l'Autre (sentiment mêlé souvent de fascination), la conviction de la légitimité de l'expansion du Bien et du Progrès face aux ombres et défaillances des autres sociétés (ce dernier terme ne pouvant s'appliquer à nombre de peuple restés dans le nuit).

Essayer de donner une définition unique et totalisante de la *culture coloniale* est impossible et ce n'est pas l'objet de notre démarche¹⁶, qui est plutôt ici de donner un ensemble d'études empiriques permettant d'en esquisser les contours. La définition de ce qu'est la *culture coloniale* — sur les traces du livre d'Edward Saïd (*Culture et Impérialisme*) et dans le prolongement de l'ouvrage fondateur de Raoul Girardet (*L'Idée coloniale en France*) — pourrait être à elle seule l'objet d'un ouvrage. Mais, d'une certaine manière, définir des limites, c'est déjà donner une définition.

La *culture coloniale*, c'est ainsi ce qui fait sens dans notre histoire récente — au cœur de l'histoire « nationale » ou tout simplement de l'« histoire de France » —, lorsqu'on l'analyse à l'aune de l'influence coloniale : évolution de la citoyenneté depuis 1830, fusion du national et du colonial sous Napoléon III, engagement de la République dans l'entreprise outre-mer, succès populaire de l'Exposition de 1931, impact spécifique de la crise économique, enjeux démographiques, évolution du ministère des Colonies depuis 1858, mutations de l'armée, spécificités régionales des migrations des suds, débat sur la nation, politique d'immigration, lutte anticommuniste... La *culture coloniale* est cette omniprésence dans la société française de son domaine colonial, qui devient progressivement la Plus Grande France, puis l'empire, la France d'outre-mer, l'Union française et enfin la Communauté française... avant de se transformer en Dom-Tom. Cette place du domaine colonial dans nos institutions, notre culture politique et notre imaginaire n'est pas le fruit exclusif d'une propagande d'État, mais le résultat d'un faisceau d'influences, de relais et d'interactions dont on commence seulement aujourd'hui à mesurer l'importance. Elle se constitue par strates. Dans ce processus, les expositions universelles sont des dates structurantes, celle de 1889 tout particulièrement, qui marque sans conteste le premier

¹⁶ La définition de la « culture de masse » par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli peut éclairer la substance de la « culture coloniale ». Ces auteurs ont montré à propos de la culture de masse, à la fois la complexité de l'histoire culturelle et la nécessité de cette étude pour comprendre certains phénomènes majeurs de l'histoire de France, tout en soulignant la « *nature polymorphe de la culture de masse* » : « *L'histoire culturelle, en effet, étudie la diffusion, dans l'espace social, et la transmission, dans le temps, de ce qui est chargé de sens, aussi bien donc les grands courants intellectuels que les perceptions individuelles ou collectives relevant de registres moins élaborés. Mais elle analyse aussi, autant que faire se peut, l'articulation entre ces idéologies ou ces idées et ces représentations collectives plus diffuses et donc, à leur croisée, l'infrastructural. [...] Cette histoire, au contraire, permet seule de penser dans leur intégralité les processus de circulation des faits non matériels dans une société et de placer cette analyse dans sa perspective nécessairement cinétique mais aussi anthropologique, et la conséquence en est essentielle pour la définition même de la culture de masse : cette dimension d'anthropologie historique légitimement revendiquée par l'histoire culturelle conduit, en effet, à ne pas cantonner l'étude de la culture de masse à la trilogie productions culturelles-vecteurs-publics, mais à y insérer aussi les visions du monde en décollant* », in *La Culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, p. 11.

apogée de la *culture coloniale* en France, commémorant de plus le centenaire de la Révolution française et l'entrée dans la modernité (avec l'exemple de la tour Eiffel), ainsi que la victoire récente de la République.

Alors que les expositions universelles parisiennes précédentes de 1855, 1867¹⁷ et 1878¹⁸ avaient donné une place de plus en plus conséquente aux colonies et si les expositions de la décennie en dehors de l'Hexagone avaient ouvert un espace de plus en plus large au colonial¹⁹, l'Exposition universelle de 1889 est le signe d'une nouvelle visibilité. L'Afrique du Nord et l'Indochine sont les grandes attractions de l'exposition, aux côtés des « zoos humains » d'Afrique noire et des 400 individus exhibés, dont une vingtaine de Tahitiens et de Kanaks. Le congrès colonial réuni pour l'occasion consacre les grandes lignes de l'idéologie coloniale de la République : assimilation des indigènes, affirmation de la suprématie de la civilisation française, libéralisme économique à l'avantage de tous, libéralités politiques, uniformisation des lois de la République... Autant de principes qui ne seront jamais mis en pratique dans les colonies. Dans le prolongement de l'exposition et du congrès sont mis en place les piliers structurels du lobby colonial qui, au quotidien, a favorisé la pénétration de l'idée coloniale en métropole et la formation des élites. En premier lieu, le très puissant Comité de l'Afrique française, créé dès 1890, puis le groupe colonial à la Chambre deux ans plus tard et, enfin, l'Union coloniale en 1893, autant de matrices qui constituent la surface visible du parti colonial.

Toutes les tendances politiques et puissances économiques ou administratives s'y retrouvent, du prince d'Arenberg à Leroy-Beaulieu, de Charles-Roux à Siegfried, d'Archinard à Binger... Par la suite, des comités plus spécialisés se constitueront : comités de l'Égypte, de l'Asie française, du Maroc, de l'Océanie française... En parallèle, le groupe colonial à la Chambre ne cesse de grossir, rassemblant plus de 200 élus en 1902 et donnant à la France 75 % de ses ministres des Colonies entre 1894 et 1900. L'Union coloniale est de loin l'instrument de propagande le plus actif, relayé par de nombreuses sociétés relais²⁰, avec ses ouvrages ou ses revues, comme *La Quinzaine coloniale*, ou celles qu'elle finance, telles *La Politique coloniale* ou *La Dépêche coloniale*. Le rythme des conférences, dîners-débats et congrès est soutenu, contribuant à structurer une

¹⁷ Voir sur ces deux premières expositions universelles l'article de Sandrine Lemaire, Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, « Émergence d'une culture coloniale sous le Second Empire », dans le présent ouvrage.

¹⁸ Voir sur cette question le travail de maîtrise de Raphaëlle Ernst, *Les Mondes coloniaux dans les expositions universelles à Paris (1855-1900). Le Cas de l'empire français*, Paris, 1998, concernant l'accroissement de la présence des colonies et des colonisés dans les expositions universelles parisiennes au XIX^e siècle.

¹⁹ Notamment celles d'Anvers (1885), de Barcelone (1888) et de Bruxelles (1888) ou celle d'Amsterdam (1883). À Anvers, pour la première fois, la France présentait une majorité d'exposants coloniaux par rapport aux métropolitains, dans un rapport de 58/42.

²⁰ De nombreuses sociétés de soutien à la colonisation sont créées à cette époque notamment : la Colonisation française, la Ligue coloniale de la jeunesse, le Comité Dupleix, la Société de propagande coloniale, L'Africaine, la Ligue coloniale française, l'Action coloniale et maritime, la Société d'expansion coloniale et, en 1900, le Comité de l'Asie française, puis, comme une réponse à la poussée cléricale, en 1905, le Comité d'action républicaine aux colonies.

conscience coloniale au sein des élites²¹. Enfin, dernier pilier, l'École coloniale est créée en 1899 pour former la haute administration envoyée outre-mer²².

Autant de mouvements et de structures stratégiques, mais qui ne constituent pas pour autant des mouvements de masse populaire, ce qui explique qu'en 1914 une revue coloniale française écrive : « *L'éducation coloniale des Français reste à faire*²³. » D'ailleurs, à ce moment, la place des colonies dans le budget de l'État est modeste, ne représentant que 2% de celui-ci, soit trois fois moins que celui de l'Instruction publique, mais plus que celui de la Marine²⁴ ou le double de celui de l'Agriculture. De toute évidence, à travers la myriade de comités et d'organismes, à travers les conférences, les congrès, la quarantaine de revues et bulletins coloniaux, la place occupée par les faits coloniaux dans la grande presse, les multiples expositions nationales et locales, l'opinion a été atteinte par l'omniprésence du colonial. Pourtant, les Français sont loin d'être alors des coloniaux convaincus (les ligues coloniales allemandes regroupent trois à quatre fois plus de militants à la même époque), mais ils ont été touchés assez profondément par cette *culture coloniale*.

D'ailleurs, la métamorphose des anticolonialistes en 1914 le souligne : aucun d'eux ne réclame plus la fin du colonialisme, tout au plus demandent-ils de l'humaniser. Un mouvement en faveur d'une abolition de la domination coloniale, résiduel et lié, pour le Parti communiste, aux orientations successives du Komintern, survivra cependant durant l'entre-deux-guerres. Cette conjoncture constitue aussi une rupture importante, puisque l'État prend conscience de sa mission propagandiste et de la nécessaire réorganisation des multiples comités et associations existants. C'est ce que montre dans cet ouvrage Sandrine Lemaire, en dressant le tableau d'un État qui fédère, organise et veut dispenser un savoir colonial auprès de tous les Français²⁵. Albert Sarraut, ministre des Colonies, souligne cette nécessité en 1920 : « *Il est absolument indispensable qu'une propagande méthodique, sérieuse, constante, par la parole et par l'image, le journal, la conférence, le film, l'exposition, puisse agir dans notre pays sur l'adulte et l'enfant [...]. Nous devons améliorer et élargir*

²¹ On a souvent moqué le parti colonial comme le « *parti où l'on dîne* ». Dans *Histoire de la France coloniale* (t. II, *L'Apogée, 1871-1931*, 1996, p. 336), cette spécificité du lobby est analysée comme une force, car ce parti et sa soixantaine d'organisations « *préparaient la conquête idéologique de la France et l'éducation coloniale des Français* ». La grande presse ironisait, mais « *les dîners sont peut-être des lieux de pouvoir que l'historien ne doit pas boudier* ». De même, à la suite des travaux de Kanya-Forstner, Andrew Grupp, Marc Lagana et Sandrine Lemaire, on sait maintenant qu'une cinquantaine de responsables de premier plan constituaient l'armature nécessaire et suffisante de ce lobby colonial français.

²² Rappelons que le bilan de l'École coloniale est modeste puisque, à la veille de la guerre, moins d'un cinquième des administrateurs en poste outre-mer en sont issus.

²³ *Bulletin de la Ligue coloniale*, 1914.

²⁴ Ancien protecteur et tutelle administrative des colonies.

²⁵ « Propager : l'Agence générale des colonies », dans le présent ouvrage ainsi que *L'Agence économique des colonies. Instrument de propagande ou creuset de l'idéologie coloniale en France (1870-1960) ?*, thèse de l'Institut Universitaire Européen de Florence, 2000 et « L'Agence générale des colonies : instrument de propagande républicaine et terreau d'une culture coloniale », in Denis Rolland, Didier Georgakakis et Yves Deloye (dirs), *Les Républiques en propagande. Pluralisme politique et propagande : entre déni et institutionnalisation, XIX^e-XXI^e siècles*, L'Harmattan, 2006.

dans nos écoles primaires, nos collèges, nos lycées, l'enseignement trop succinct qui leur est donné sur notre histoire et la composition de notre domaine colonial. Il faut que cet enseignement soit plus vivant, plus expressif, plus pratique, que l'image, le film, la projection renseignent et amusent le jeune Français ignorant de nos colonies. »

Gouvernement et culture coloniale

Lorsque l'État s'implique davantage en matière de promotion de l'idée coloniale en France au lendemain de la Grande Guerre — à travers l'Agence des colonies et les expositions officielles notamment²⁶ —, il s'agrège à une partie du monde savant²⁷, de certains secteurs économiques²⁸ et du spectacle²⁹. C'est ce qu'établissent ici Gilles Boëtsch, Catherine Coquery-Vidrovitch et Sylvie Chalaye. De même, la littérature a, bien avant l'essor de la propagande d'État, joué un rôle central dans ce processus de promotion de l'entreprise coloniale, comme le souligne Alain Ruscio : « [...] *les partisans du colonialisme avaient mille lieux, mille occasions pour s'exprimer. Ses adversaires, ou ses critiques, étaient marginalisés [...]*³⁰. »

La littérature exotique comme la chanson coloniale ou le monde scolaire³¹ sont des relais essentiels de cette culture. L'école républicaine joue ainsi un rôle majeur en ancrant profondément dans les consciences la certitude de la supériorité du système colonial français tout en permettant la démocratisation de cette culture. Rapidement, le cinéma³² et l'image fixe renforcent ce dispositif par la diffusion de milliers de documents créant ainsi un *bain colonial* affectant l'ensemble des populations, tant rurales qu'urbaines. Chaque image contribue à l'élaboration d'un imaginaire social par lequel la communauté nationale se construit en s'appropriant un patrimoine commun.

L'opinion semble de plus en plus convaincue par l'idée coloniale : à la fois par l'apport essentiel de l'Empire durant la Grande Guerre, par le mirage du marché autarcique — sans cesse promu —, et par l'importance

²⁶ « Propager : l'Agence générale des colonies », dans le présent ouvrage.

²⁷ « Sciences, savants et colonies », dans le présent ouvrage.

²⁸ « Vendre : le mythe économique colonial », dans le présent ouvrage.

²⁹ Dans la première moitié du XIX^e siècle, précise Sylvie Chalaye, « *les colonies évoquaient au théâtre des contrées où sévissait l'esclavage. C'étaient essentiellement des mélodrames romantiques qui condamnaient la cruauté des colons et leur impitoyable âpreté. Après 1848 et l'abolition de l'esclavage, ces sujets passèrent de mode et l'on relégua les Antilles au rang de "vieilles colonies" tandis que les aspirations coloniales nouvelles se tournaient d'abord en direction de l'Afrique* », in « Spectacles, théâtre et colonies », dans le présent ouvrage.

³⁰ « Littérature, chansons et colonies », dans le présent ouvrage. Voir aussi la publication des actes du colloque d'Aix-en-Provence, *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*, Edisud, 1999.

³¹ « École, pédagogie et colonies » et « Histoire nationale et histoire coloniale : deux histoires parallèles (1956-2006) », dans le présent ouvrage.

³² Olivier Barlet et Pascal Blanchard soulignent que le cinéma colonial « *a rempli une fonction de médiatisation essentielle dans la pénétration de la culture coloniale dans toutes les strates sociales et économiques, mais a donné aussi un sentiment de proximité à l'égard de ces mondes qui pouvaient sembler lointains* », in « Rêver : l'impossible tentation du cinéma colonial », dans le présent ouvrage.

stratégique des possessions ultramarines. Ce quasi-consensus s'observe par l'union nationale autour de la question coloniale dans la grande presse et au sein des partis politiques français, de la gauche socialiste à la droite nationaliste à la fin des années 1920. Un consensus qui s'exprime nettement lors de l'apothéose de Vincennes : « *Une nouvelle ère coloniale s'ouvre en France à la veille de l'Exposition coloniale internationale de Vincennes de 1931. À cet instant, le paysage politique français est quasi unanime derrière l'entreprise coloniale. Tous semblent partager un sentiment identique : l'empire est nécessaire à la France, la France est une puissance coloniale, et être anticolonial, c'est être antifrançais*³³. »

Simultanément à la progression de l'idée impériale, un imaginaire colonial se constitue et traverse des formes culturelles très hétérogènes allant du manuel scolaire aux plus illustres scènes de théâtres parisiens³⁴, et sa très large diffusion est permise par l'avènement de la culture de masse³⁵. Ses effets « *sont auto-entretenus parce que les principaux schèmes qui configurent cet imaginaire (hiérarchisation du monde et des peuples, glorification de la culture européenne et des Lumières), d'une forme culturelle à une autre (les expositions coloniales, la presse, les cartes postales, etc.), se répondent et se renforcent mutuellement, sans réel changement de contenu, et parce que ces formes sont principalement non politiques*³⁶ ».

C'est à ce niveau que le concept de *culture coloniale* prend tout son sens. Il ne s'agit pas simplement d'un énoncé propagandiste, d'une vulgate étatique, mais bien d'une culture au sens d'un ensemble de dispositifs proposant des discours, des images et des pratiques qui, à partir des années 1920, n'ont plus grand-chose à voir avec la colonisation proprement dite. La France a changé, elle a muté ; la colonie, comme l'armée et l'école, fait désormais de l'environnement ordinaire comme elle fait partie de la geste républicaine. La France, dans ses rues, ses villes³⁷, sa géographie, ses musées et monuments³⁸, ses expositions universelles, nationales et coloniales, ses « *leçons de choses*³⁹ », son histoire, son

³³ « L'union nationale : la "rencontre" autour de l'Exposition coloniale », dans le présent ouvrage.

³⁴ Sylvie Chalaye rappelle ceci : « *Au tournant du siècle le théâtre reste un genre artistique populaire qui touche les masses et peut facilement façonner l'opinion, et c'est au théâtre que l'on voit se construire, avec notamment la représentation de l'Afrique qui cristallise les premiers élans coloniaux de l'empire, ce que l'on pourra appeler l'"idéologie coloniale". Celle-ci repose sur des enjeux très simples. Il s'agit notamment de légitimer la conquête en la justifiant par l'aide qu'elle apporte en pacifiant, en soignant, en arrachant les sauvages à leur ignorance et à leur hébétéude.* »

³⁵ Voir Dominique Kalifa, *La Culture de masse en France. 1860-1930*, t. I, La Découverte, 2001, ainsi que Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *La Culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, op. cit.

³⁶ Nicolas Bancel précise que, si « *cette culture coloniale populaire ne débute pas avec l'entre-deux-guerres, cette période va en établir les contours quasi définitifs et largement s'insinuer dans l'opinion* », in « Le bain colonial : aux sources de la culture coloniale populaire », dans le présent ouvrage.

³⁷ Voir sur ce point l'ouvrage collectif *Le Paris noir*, Hazan, 2001, *Le Paris arabe*, La Découverte, 2003 et *Le Paris Asie*, La Découverte, 2004.

³⁸ Voir l'article de Robert Aldrich « Le musée colonial impossible » dans le présent ouvrage et surtout son ouvrage, *Vestiges of the Colonial Empire in France : Monuments, Museums and Colonial Memories*, Palgrave Macmillan, 2005.

³⁹ « Exhibitions, expositions, médiatisation et colonies », dans le présent ouvrage.

économie⁴⁰, sa publicité⁴¹, ses arts, sa musique, sa littérature⁴², son cinéma, ses hommes politiques ou ses officiers..., s'imprègne de cette présence du « colonial ». Avec la Grande Guerre, la propagande prend un essor nouveau et touche toutes les classes d'âge. Dès lors, des « *centaines de cartes postales, photographiques ou illustrées, de vignettes publicitaires, d'affiches, de unes et reportages dans la presse, d'objets manufacturés, de romans et de films du cinéma des armées vantent la bravoure du fidèle "Y'a bon" (slogan repris par une marque de chocolat en poudre avec succès), du féroce "turco", de l'intrépide spahi ou de l'habile Tonkinois*⁴³ ». Le thème colonial est à la mode : pas un support, pas un média, pas une année sans un événement ayant pour thème les colonies. L'outre-mer est devenu intime aux Français, proche, banal, naturel.

Dans ce contexte, trois générations d'hommes politiques⁴⁴ seront influencées, formées ou issues de cet espace colonial. De Doriot à Lyautey, de Gambetta à Ferry, de Faure à Poincaré, de Doumergue à Lebrun, de La Rocque à Pétain, de Sarraut à Viollette, de Clemenceau à Mitterrand, c'est une grande partie des élites de la nation qui ont vu leur destin se construire avec les colonies. On oublie trop souvent que, depuis la défaite de Sedan, et jusqu'au début des années 1930, le pays est en « guerre coloniale » permanente... Cela explique que l'empire fut une école de formation — et de promotion rapide pour les militaires — des élites. Les espaces ultramarins deviennent un champ d'expérimentation où s'affirme des « hommes nouveaux ». L'omniprésence du colonial, dans la presse, la bande dessinée, la littérature enfantine, le roman, le théâtre ou le cinéma, induit une relation au monde particulière : une « conquête permanente », au nom des valeurs universalistes, qui place la République dans la continuité de la Révolution française et des régimes précédents qui ont « fait la France ». Les colonisateurs acquièrent une supériorité naturelle et légitime car ce mouvement spontané a été constitué en « mission civilisatrice » : la colonisation est un *idéal humanitaire*. Droit de coloniser et devoir d'éduquer vont de pair. Jules Ferry l'exprime clairement : « *Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures [...] parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures*⁴⁵. »

Les prolongements coloniaux de l'idéologie républicaine

La *culture coloniale* est ainsi liée aux valeurs et à l'idéologie sur lesquelles la III^e République repose. La colonisation est ainsi intégrée par

⁴⁰ « Vendre : le mythe économique colonial », dans le présent ouvrage.

⁴¹ Les ouvrages *Négripub*, *L'Affiche orientaliste*, *Au-delà de Suez*, *Images et Colonies* proposent un vaste panorama de cette publicité à caractère exotique ou colonial.

⁴² « *Du début du XIX^e siècle jusqu'à 1931*, précise Alain Ruscio, *une grande quantité d'écrivains renommés ont ainsi écrit sur les colonies [...]* », in « Littérature, chansons et colonies », dans le présent ouvrage.

⁴³ « Mourir : l'appel à l'empire », dans le présent ouvrage.

⁴⁴ Les femmes étant au cours de cette période exclues de facto de l'espace du colonial et du champ du politique, cette influence reste, précisons-le, avant tout une histoire très masculine.

⁴⁵ Discours de Jules Ferry à la Chambre des députés, 28 juillet 1885.

les républicains opportunistes à un dispositif de mobilisation idéologique à usage interne qui s'inscrit dans la *culture coloniale*. Ceux-ci, politiquement fragiles, menacés en permanence par le possible retour de la monarchie et un nationalisme revivifié, introduisent ou poursuivent des réformes visant à mobiliser la population dans la perspective de créer « l'unité nationale », unité susceptible d'asseoir socialement et politiquement leur pouvoir. Il s'agit, bien entendu, de la loi sur l'école obligatoire en 1882 et de la généralisation de la conscription. Le projet républicain tente de répondre ainsi à la question de la création d'une communauté nationale en gestation, communauté encore à l'état d'ébauche car menacée par les divisions politiques, par les fractures régionales, par l'hétérogénéité linguistique, par des institutions ouvertement ou potentiellement hostiles comme l'Église et l'Armée (même si l'on sait que la majorité des officiers furent légitimistes). Le pouvoir républicain est donc, dans ce contexte, un pouvoir obsédé par sa propre fragilité, et toute sa stratégie idéologique est de récupérer l'idée de nation, d'unité nationale, et de créer les valeurs politiques transcendantes à même de mobiliser autour du pouvoir la plus large partie de la société. L'idéal civilisateur colonial est saisi dans ce contexte comme un discours potentiellement mobilisateur, la projection coloniale est, en quelque sorte, « nationalisée ».

La généalogie du discours colonial d'État — où se mêle habilement le colonial comme prolongement du national et condition de sa puissance — ne quittera plus jusqu'aux indépendances le registre de la nécessaire diffusion des « lumières » de la République à des peuples perçus comme inférieurs biologiquement et culturellement⁴⁶. Une certitude assez largement validée par les milieux scientifiques (même si ces derniers sont loin d'être tous favorables à l'entreprise coloniale) : « *la finalité de la connaissance scientifique se plaçait résolument dans un principe d'édification d'un ordre colonial qui faisait du savoir sur autrui (ses mœurs, ses coutumes, son environnement) un élément essentiel de la construction de cet ordre. Par l'omniprésence de ce discours, par sa proximité, voire son interaction, avec le système colonial en formation, par la légitimation progressive de cet ordre colonial la hiérarchisation de l'humanité, les savants ont progressivement contribué à créer une culture de la différence — culture qui est devenue très rapidement indispensable à ce même ordre colonial*⁴⁷. »

Pour beaucoup, influencés par la pensée d'Ernest Renan sur la communauté d'« êtres vivants dans un même territoire », la France ne sera la France que lorsqu'elle aura parachevé son œuvre d'uniformisation des citoyens et du territoire (à l'image de l'Algérie devenue département français, ou auparavant de la Corse). Mais le schème racial a, à la fin du XIX^e siècle, pénétré une frange significative de l'intelligentsia et pour celle-ci la communauté nationale exclue les « *Noirs d'Afrique* », les

⁴⁶ Voir sur ce point la contribution de Marc Ferro, « La colonisation française : une histoire inaudible », dans le présent ouvrage.

⁴⁷ « Sciences, savants et colonies », dans le présent ouvrage.

« *peuples barbares et fanatiques*⁴⁸ », les « *racés inférieures* » et autres « *populations non assimilables* »..., autant dire la quasi-totalité des populations non blanches de l'empire. La définition du mot *nègre* du *Grand Dictionnaire Larousse universel du XIX^e siècle* (1865) qui précède la vague de conquêtes républicaines est éclairant sur la propagation du racialisme (notamment, ici, à travers les discours de l'anthropologie physique) : « *C'est en vain que quelques philanthropes ont essayé de prouver que l'espèce nègre est aussi intelligente que l'espèce blanche. Quelques rares exemples ne suffisent point pour prouver l'existence chez eux de grandes facultés intellectuelles. Un fait incontestable et qui domine tous les autres, c'est qu'ils ont le cerveau plus rétréci, plus léger et moins volumineux que celui de l'espèce blanche, et comme, dans toute la série animale, l'intelligence est en raison directe des dimensions du cerveau, du nombre et de la profondeur des circonvolutions, ce fait suffit pour prouver la supériorité de l'espèce blanche sur l'espèce noire*⁴⁹. »

L'Hexagone est une suite de conquêtes, régionales ou coloniales, évoluant vers la notion d'empire (avec tout ce que ce mot contient de puissance « romaine ») ou de Plus Grande France, révolutionnant les schémas classiques de l'identité nationale à travers le concept d'assimilation. Territoires coloniaux et marches régionales s'inscrivent dans un commun processus d'absorption par la nation, visant à « rendre français » les espaces conquis. La colonisation « outre-mer » n'est donc pas en rupture avec le passé, elle s'inscrit au contraire symboliquement dans un continuum consubstantiel à la construction de la nation française, puis, par héritage, à la République. Car, explique ici même Françoise Vergès, la République « *donne à ses fidèles missions d'accomplir un devoir : celui de propager la bonne parole. La mission civilisatrice a diverses facettes : elle se veut cause humanitaire, idéologie de l'assimilation, justification de l'intervention coloniale. C'est au nom des principes républicains mêmes que la conquête coloniale doit se faire* ».

⁴⁸ Les populations du Maghreb ne font pas exception, comme le précise Topinard dans son ouvrage publié en 1890, *Les Types indigènes de l'Algérie* : « *Je l'ai déjà dit et, à mon retour d'Algérie, je le répète avec une conviction absolue, l'Arabe est une race qui a fait son temps.* »

⁴⁹ A. de Quatrefages (*L'Espèce humaine*, 1861) analyse à la même époque la capacité des populations africaines à se « civiliser » : « *Entraînés par certaines habitudes d'esprit et par un amour-propre de race qui s'explique aisément, bien des anthropologistes ont cru pouvoir interpréter les différences physiques qui distinguent les hommes les uns des autres et considérer comme des caractères d'infériorité ou de supériorité de simples traits caractéristiques. [...] Toutes les interprétations analogues sont absolument arbitraires. Doit-on conclure [...] que les races humaines sont égales entre elles, qu'elles ont toutes les mêmes aptitudes et peuvent s'élever à tous égards au même degré de développement intellectuel ? Ce serait s'écarter du vrai et tomber dans une exagération évidente. [...] L'ensemble de conditions qui a fait les races a eu pour résultat d'établir entre elles une inégalité actuelle qu'il est impossible de nier. Telle est pourtant l'exagération dans laquelle sont tombés les négrophiles de profession, lorsqu'ils ont soutenu que le nègre dans le passé et tel qu'il est est l'égal du Blanc.* » Ce débat reprend celui déjà mené dans les années 1840 au sein de la Société d'ethnologie, lancé par le saint-simonien Gustave d'Eichthal, et dans lequel Victor Courtet de l'Isle et Victor Schoelcher sont intervenus activement sur les capacités de la « race noire » en rapport avec la « race blanche ». À ce sujet, voir l'article de Sandrine Lemaire, « Gustave d'Eichthal ou les ambiguïtés d'une ethnologie saint-simonienne : du racialisme ambiant à l'utopie d'un métissage universel », in Philippe Régner (dir.), *Études saint-simoniennes*, PUL, 2002.

En parallèle de ce processus, une partie des milieux économiques vont être progressivement convaincus par l'entreprise coloniale. L'enjeu économique est en effet modeste à l'avènement de la III^e République, puisque les échanges économiques avec les possessions d'outre-mer ne représentent qu'à peine 5,5 % du commerce français (dont les deux tiers avec l'Algérie). Au cours de ces années de conquêtes, une grande partie des économistes de renom critique l'entreprise coloniale⁵⁰, et une grande partie des élus de la République — lors du débat colonial à la Chambre en décembre 1885⁵¹ — se pose la question de savoir s'il faut ou non quitter Madagascar et le Tonkin. Catherine Coquery-Vidrovitch précise d'ailleurs que, au lendemain de la guerre de 1870, la grande majorité des milieux politiques et économiques français avait encore « *grand mal à se laisser persuader par les "expansionnistes" coloniaux que les colonies étaient une "bonne affaire". Seule une minorité croyait dur comme fer à la "richesse" prometteuse d'un nouvel empire et s'évertuait à convaincre les Français de la nécessité de commercer avec la Plus Grande France* ».

D'ailleurs à l'Exposition universelle de Vienne (1873), la place du domaine colonial parmi les exposants reste modeste, puisqu'elle est inférieure à 3 % — et encore faut-il noter parmi ceux-ci la surreprésentation de l'Algérie. Progressivement, les produits tropicaux vont « [faire] *partie des matières premières indispensables à l'industrialisation métropolitaine. Toutes les firmes nationales en avaient directement ou indirectement besoin, aussi bien pour huiler leurs machines que pour éclairer leurs ateliers. [...] Les industries textiles métropolitaines furent [ensuite] les grandes bénéficiaires du marché africain, indochinois ou malgache. Les firmes avaient déjà, du temps de la traite négrière, l'habitude d'écouler sur le marché précolonial les textiles de rebut dont la clientèle métropolitaine ne voulait pas* ». « *On ferait donc une erreur, conclut Catherine Coquery-Vidrovitch, en pensant que seules quelques firmes spécialisées entretenaient avec les colonies des liens privilégiés. [...] Les secteurs les plus favorables à l'expansion coloniale furent ceux de la sidérurgie et de l'industrie textile, c'est-à-dire les deux secteurs les plus fragiles et les plus rétrogrades de l'économie française*⁵² ». On le voit, la pénétration des milieux économiques se fait

⁵⁰ Voir à ce sujet *Le Journal des économistes*, dirigé alors par Molinari, qui ne cesse de critiquer cette politique « malfaisante pour la France », ou l'ouvrage de Laveleye édité en 1878, *Éléments d'économie politique*.

⁵¹ Épisode souvent oublié, qui montre la fragilité de l'entreprise coloniale au début de la III^e République, le débat qui fait suite au changement de législature, en décembre 1885, est un tournant majeur dans le *tempo* colonial français. La commission, avec à sa tête Pelletan et Hubbard, composée de 33 membres, se prépare à couper les crédits pour les opérations à Madagascar et au Tonkin. Ce qui marquerait un coup d'arrêt définitif pour la colonisation de ces deux pays. Le lobby colonial s'organise, les débats tournent autour de l'intérêt économique et diplomatique de telles conquêtes, de l'honneur de l'armée et de la France... La poursuite de l'entreprise et le vote des crédits se feront à quatre voix de majorité... Par la suite, avec la mise en place du sous-secrétariat aux Colonies et la présence du patron du lobby colonial Eugène Étienne au gouvernement, la question d'un changement de politique ne se posera plus.

⁵² « Vendre : le mythe économique colonial », dans le présent ouvrage. Voir aussi les travaux de Jacques Marseille, *Empire colonial et Capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 1984.

progressivement, mais reste en retrait par rapport à celle de la société en général.

Culture coloniale et anticolonialisme

Au cours des années 1890-1910, l'opposition politique à la colonisation se cristallise à la fois dans la droite conservatrice et monarchiste et dans la gauche socialiste et contestataire. La célèbre réponse de Déroulède à Ferry synthétise parfaitement la position de la droite nationaliste : « *J'ai perdu deux enfants et vous m'offrez vingt domestiques.* » Une partie de la gauche républicaine n'est pas en reste et s'inscrit dans la même perspective, comme l'écrit Juliette Adam : « *Chaque pelletée de terre coloniale me paraît une pelletée de terre rejetée de l'Alsace-Lorraine en Prusse*⁵³. » Ces oppositions découlent de motifs hétérogènes et pourtant proches : pour la droite conservatrice et une partie de la gauche⁵⁴, la colonisation participe à la dilution de la puissance française, alors que toutes ses forces devraient se concentrer sur la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine ; pour l'ultragauche et les socialistes — ceux-ci sont passés d'une dizaine à la Chambre en 1885 à une cinquantaine au tournant du siècle et restent très divisés sur la question —, le thème anticolonial s'inscrit dans ses combats traditionnels contre l'Église (les missionnaires), le grand capital (les compagnies), l'État (l'administration) et l'armée (les conquérants).

Mais, tout en fustigeant les « excès » de la conquête (indigènes brutalisés, massacres, enrôlement et travail forcés, viols, déplacement de populations, torture, répression...) et du capitalisme prédateur, aucune personnalité ne remet véritablement en question le dogme de la supériorité de la civilisation européenne. Les plus virulentes critiques anticoloniales se retrouvent à la fois au sein du courant anarcho-syndicalistes, bien exprimées par la célèbre revue *L'Assiette au beurre*, mais aussi par les socialistes les plus ultras (guesdistes) depuis la déclaration de septembre 1895 contre la politique coloniale de la France, une des « *pires formes de l'exploitation capitaliste* ». Paul Louis, dans *La Revue socialiste*, se fait ainsi le porte parole de la « *plainte douloureuse de l'humanité violée* ». Ce dernier est un des plus virulents théoriciens de l'anticolonialisme — son ouvrage *Le Colonialisme*, édité en 1905, en témoigne —, avec Gustave Hervé qui dénonce, dans son journal *La Guerre sociale*, la « *violence coloniale* », mais aussi Félicien Challaye, opposant farouche de l'action des grandes compagnies, Vigné d'Octon, critique virulent de l'administration coloniale, Léon Bloy, principal dénonciateur des exactions coloniales, et Francis de Pressensé, chantre de l'anticapitalisme colonial. Autant de figures qui constituent les fers de lance de l'anticolonialisme français au tournant du siècle.

⁵³ Cité dans *Histoire de la France coloniale*, t. II : L'Apogée, 1871-1931, 1996, p. 100.

⁵⁴ Voir à ce sujet Raoul Girardet, *L'Idée coloniale en France*, Seuil, coll. « Points », 1971, Pascal Blanchard, *Nationalisme et Colonialisme*, Université Paris-I, 1994, et « L'union nationale : "la rencontre" des droites et des gauches autour de l'Exposition coloniale », dans le présent ouvrage.

Ces formes de l'anticolonialisme se sont cependant rapidement essouffées, pour devenir inaudibles après la Première Guerre mondiale, étouffées par la *culture coloniale* dominante et la formation d'un *consensus colonial*, au point que la droite nationale — du ralliement de l'Action française à la période de Vichy — devient le soutien le plus actif de l'idée coloniale dans le pays⁵⁵ et que l'ultragauche marginalise la thématique anti-coloniale. Nous ne sommes plus au temps des harangues de Clemenceau⁵⁶, et le contexte est à l'union nationale derrière les colonies. La droite conservatrice traditionnelle⁵⁷ est totalement gagnée et investie par et dans la grandeur coloniale, d'autant que la Première Guerre mondiale a soldé sa vieille obsession de victoire sur l'Allemagne. Pour la gauche radicale et socialiste, la colonisation devient un thème central, et pour les communistes, jusqu'alors actifs à dénoncer l'entreprise coloniale sous la conduite de Jacques Doriot — auteur de la brochure *Communisme et Colonialisme* et très actif au moment du Rif ou en Indochine —, la lutte pour les indépendances devient secondaire sous le Front populaire.

L'anticolonialisme français est ainsi complètement marginalisé au cours des années 1920-1930, sauf, peut-être, chez quelques acteurs de l'intelligentsia intellectuelle et artistique, comme le souligne Alain Ruscio. Ainsi, à la suite du « *grand choc de la Première Guerre mondiale [qui] amène les Français à relativiser les affirmations péremptoires sur la supériorité de la "race blanche". Les surréalistes décochent mille et une flèches à la suffisance bourgeoise. [...] Louis Aragon, lors de l'Exposition internationale coloniale de Vincennes (1931), écrit des vers vengeurs : Il pleut sur l'Exposition coloniale, à l'image de ceux tirés de Front rouge saluant une insurrection nationaliste au Viêt-nam*⁵⁸ »... Mais que représentent ces réactions, dans une société à la fois séduite par l'Empire, berçée d'illusions et d'exotisme, mais assez indifférente à son destin ?

Consensus colonial et union nationale

Cette nouvelle configuration politique, issue de la Grande Guerre, permet la consolidation d'un consensus colonial. Celui-ci est porté par la majorité des élites politiques, soutenu par l'Agence des colonies et ses

⁵⁵ Dans cet engagement, le Parti populaire français de Jacques Doriot est le plus actif, prenant même le qualificatif propagandiste de « Parti de l'empire ».

⁵⁶ « *Races supérieures, races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Non il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations dites inférieures [...]. Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'appropriier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur* », in Georges Clemenceau, Discours à la Chambre des députés, 1885 et l'article de Bruno Étienne, « Le temps du mépris ou la légitimation de l'Ouvre civilisatrice de la France », dans le présent ouvrage.

⁵⁷ À l'image de l'un de ses leaders, Louis Marin, patron de la Fédération républicaine, chantre de l'anthropologie conservatrice, personnalité incontournable des sociétés savantes de géographie et membre influent du parti colonial.

⁵⁸ « Littérature, chansons et colonies », dans le présent ouvrage.

porte-parole⁵⁹ et entretenu par l'école républicaine. Cette dernière a particulièrement agit sur la génération de l'entre-deux-guerres, comme l'illustre Gilles Manceron à travers ces *indications pédagogiques* extraites d'un manuel de géographie de 1913 destiné aux futurs instituteurs : « *Nous tenons à insister dès maintenant sur la nécessité de faire, dans l'enseignement géographique élémentaire, une large place à l'étude de notre empire colonial. Les colonies jouent d'ores et déjà et joueront de plus en plus un rôle considérable dans la vie économique du pays ; il importe donc que les petits Français connaissent les ressources des terres immenses sur lesquelles flotte drapeau.* » Cette thématique est aussi omniprésente dans la presse enfantine, la bande dessinée (avec le célèbre *Tintin au Congo*) ou les livres de lecture⁶⁰, autant d'espaces de formation à la *culture coloniale* pour les tout-petits et les enfants.

L'image de la sauvagerie accompagne cette dialectique pédagogique, tout en structurant une image paradoxale. Car, précise Sylvie Chalaye⁶¹, en s'attachant au monde du spectacle : « [...] *si sauvagerie et animalité de l'indigène devaient justifier l'action française aux colonies, il ne fallait pas pour autant entretenir l'effroi. À côté de l'épouvante que pouvaient convoquer ces spectacles qui donnaient de l'Afrique l'image d'un continent effroyable, l'idéologie coloniale s'était empressée de désamorcer la terreur que pouvait générer la sauvagerie des indigènes en la retournant en sujet de moquerie et en valorisant le divertissement exotique.* » On le voit, de la colonisation les Français n'ont vu que le miroir qui leur était tendu : elle est une allégorie qui n'a que peu de liens avec la réalité coloniale⁶². La *culture coloniale* fait son œuvre, touchant les consciences et marquant les esprits.

Celle-ci a produit une appréhension de la différence sous l'angle de la hiérarchie. S'élabore au cours de ce processus une figure de l'Autre — du statut de sauvage à celui d'indigène —, déniait au colonisé toute existence comme sujet. La grande presse devient un relais de la stigmatisation des « indigènes-immigrés » qui arrivent en métropole⁶³ : de *L'Ami du peuple* à *Gringoire*, de *L'Action française* au *Figaro*, de la presse conservatrice à la presse populaire, il s'agit d'un discours rémanent. L'année de l'Exposition coloniale, le quotidien *Le Peuple* (17 janvier 1931) propose une enquête à ses lecteurs sur le Paris « colonisé »

⁵⁹ La liste est longue des auteurs, journalistes, personnalités, directeurs de presse, artistes et autres hommes de sciences qui ont émergé sur les registres des aides allouées par l'agence au cours de l'entre-deux-guerres, comme le montre Sandrine Lemaire dans sa thèse *L'Agence économique des colonies. Instrument de propagande ou creuset de l'idéologie coloniale en France (1870-1960) ?*, Institut universitaire européen, 2000.

⁶⁰ Le « *livres de lecture*, précise Gilles Manceron, *sont parvenus à ancrer dans les mentalités non seulement le patriotisme, mais aussi la conscience de l'empire français et le sentiment de supériorité sur les indigènes qui légitiment la colonisation.* », (« École, pédagogie et colonies » dans le présent ouvrage).

⁶¹ « *Spectacles, théâtre et colonies* », dans le présent ouvrage.

⁶² Voir l'ouvrage d'Alice Conklin, *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford University Press, 1997 ainsi qu'Éric Deroo et Sandrine Lemaire, *L'illusion coloniale*, Tallandier, 2006.

⁶³ Voir à ce sujet les développements sur ce point d'Olivier Le Cour Grandmaison, « *Colonisés-immigrés, "clandestins" et "périls migratoires"* », revue *Rue Descartes*, n°58, 2007.

par les « exotiques » : « *La rue Harvey, dans ce coin de Paris, est un vrai morceau d'Afrique : à la tombée du jour, quand les usines de sucre essaient sur le pavé leurs équipes, elle s'emplit d'un grouillement d'hommes bistrés et résonne de rauquements arabes. En un instant, les petits débits alignés en une double file ont aspiré toute cette foule : sous la lumière rare, entre les murs fumeux, les Nord-Africains s'entassent et, tandis qu'un phonographe se met à nasiller un air du pays, les dominos s'alignent sur le bois des tables, les cartes courent entre les doigts bruns : la ronda, la baya commencent leur danse endiablée qui, peu à peu, grignote les payes, entame les économies, fait perdre à ces enfants et leur argent et leur raison... À la même heure, une foule pareille se répand à la Villette, à Javel, à Boulogne, à Saint-Ouen, à Gennevilliers. Sortis de l'atelier où le travail les éreinte, Kabyles d'Algérie, Kroumirs tunisiens, Soussis et Rifains du Maroc, Chleus hier encore insoumis, colporteurs qui, naguère, poussaient d'un bout à l'autre du Maghreb un maigre bourricot chargé d'une maigre pacotille, tous regagnent les chambrées où, en plein centre de la civilisation occidentale dont, hélas, ils connaissent surtout les rigueurs, ils recréent, tant bien que mal, la vie commune des douars. Combien sont-ils dans la région parisienne : soixante, soixante-dix, quatre-vingt mille, on ne sait pas bien, tant ils ont conservé, en traversant la mer, d'ancestrales habitudes nomades et tant leur méfiance, ou leur ruse, les pousse à changer de nom, à troquer leurs papiers, à dépister la curiosité des services chargés de leur surveillance...* » Le hiatus entre deux types de populations, désirables ou non sur le sol national – les « assimilables » (même avec du temps) et les autres –, se dessine. Ces derniers, dans le contexte spécifique des années 1930, sont alors les colonisés, les juifs et – usage significatif d'un vocable très maurassien – les « métèques »... Après 1924, en métropole, les « immigrés-indigènes » vont passer d'une situation où ils pouvaient tant bien que mal circuler librement entre la France et les colonies, à une situation de contrôle quasi-général à la fois de leur déplacement, de leur embauche, de leur vie en métropole et de leur expulsion de métropole. Si le Front populaire en 1936 réduit ces mesures restrictives à leur égard, elles réapparaîtront progressivement à la veille de la guerre pour s'installer régulièrement dans le paysage administratif français, particulièrement au moment de la guerre d'Algérie.

Cette « invention de l'indigène⁶⁴ » consacre « *la transformation de la figure de l'Autre-colonisé, devenue centrale dans l'imaginaire collectif français depuis la grande poussée expansionniste coloniale* » des années 1880-1885, puis 1890-1910, à la suite d'un « *long processus de métamorphose de l'image de l'Autre-dominé, qui commence avec celle de l'esclave au XVII^e siècle pour évoluer, trois siècles plus tard, vers celle de l'immigré⁶⁵* ». Le processus s'est déployé tout au long de la seconde partie du XIX^e siècle à travers la mise en place d'une nouvelle économie visuelle

⁶⁴ « Civiliser : l'invention de l'indigène » et « Coloniser, éduquer, guider : un devoir républicain », dans le présent ouvrage.

⁶⁵ « Civiliser : l'invention de l'indigène », dans le présent ouvrage.

fondée d'une part sur la spectacularisation de la différence et de la « race » – matérialisée notamment par les « zoos humains »⁶⁶, les villages nègres ou les pavillons des expositions coloniales, nationales et universelles – ; par le développement des récits de voyages, des journaux axés sur l'exotisme et la vulgarisation scientifique – décrivant des populations extraordinaires – ; enfin par la dynamique classificatoire propre à certaines disciplines, particulièrement l'anthropologie physique. En toute hypothèse, l'articulation de ces processus anime la formation d'une nouvelle vision de diversité humaine où le critère biologique comme facteur de hiérarchisation s'affirme, avec bien des nuances et même, comme nous l'avons vu, certaines oppositions très vives. Mais le schème racial est incontestablement instrumentalisé dans les discours politiques des thuriféraires de la colonisation comme un mode de légitimation de l'expansion et de la domination coloniale.

1931 ou l'acmé de la culture coloniale

L'année 1931 constitue une date butoir. Plus qu'une simple apothéose de l'idée coloniale en France, elle marque aussi un changement réel dans l'évolution de la *culture coloniale*. Celle-ci est maintenant établie, diffuse, omniprésente, au moment même où l'empire semble basculer vers un autre destin. Le point d'orgue de cet apogée est sans conteste l'Exposition de Vincennes, qui a vu les Français s'extasier devant les splendeurs de l'empire⁶⁷. Au-delà de la gloriole coloniale, c'est aussi — et sans doute plus justement — la plus grande « exposition républicaine » du siècle. On peut alors suivre à tous les niveaux de la société française les traces d'une « éducation au colonial ». L'école en premier lieu qui, par le biais des manuels scolaires ou l'omniprésence de la Ligue maritime et coloniale, des micro-expositions aux programmes enseignés..., a préparé les Français à cette apologie de la colonisation. En effet, de la communale aux études supérieures, l'histoire enseignée propose une vision idéalisée du « devoir » de la France à coloniser. Ce mélange de pédagogie, de patriotisme et de nationalisme constitue le ciment de l'acceptation du colonialisme comme étant consubstantiel à la République. Être « pour » l'épopée coloniale, c'est alors être un « bon Français », être pour la « mission civilisatrice »⁶⁸, c'est soutenir la « grandeur de la France », être pour l'empire, c'est contribuer au sentiment collectif d'appartenance à la nation : être colonial ; c'est être patriote. Ces croyances deviennent des

⁶⁶ Ces exhibitions ethnographiques, précise Gilles Boëtsch, « allaient fournir aux savants — surtout aux anthropologues — l'occasion de contempler de chez eux, à proximité de leurs laboratoires, des échantillons de peuples exotiques, originaires pour bon nombre d'entre eux des contrées colonisées par les puissances européennes », in « Sciences, savants et colonies », dans le présent ouvrage.

⁶⁷ Sandrine Lemaire, Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, « 1931, tous à l'expo ! », in *Manière de voir*, été 2001, et Herman Lebovics, *True France*, Cornell University Press, 1992. Et aussi Patricia Morton, *Hybrid Modernities. Architecture and Representation at the 1931 Colonial Exposition*, MIT Press, 2000.

⁶⁸ A. Conklin, *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, op. cit.

dogmes quand elles sont professées par l'instituteur et sont matérialisées dans les allées de Vincennes.

La *croisade coloniale* devient, avec l'exposition, comme Jeanne d'Arc, Napoléon, Clovis et la Révolution française, un élément constitutif de l'édification historique de la nation. Au-delà de l'enseignement, de la littérature, du cinéma, des semaines coloniales annuelles, des centaines de foires et d'expositions locales, de l'activité incessante et efficace de l'Agence générale des colonies..., ce moment est celui du triomphe de la France coloniale. L'exposition⁶⁹ est d'une certaine manière la transposition métaphorique de la culture et de l'idéologie coloniales telles que les portent les principaux promoteurs coloniaux français, en premier lieu le maréchal Lyautey⁷⁰. Très certainement, l'obsession de l'union nationale promue par la République trouve dans cette exposition et dans l'œuvre coloniale un aboutissement.

Ainsi, Paul Reynaud, ministre des Colonies, annonce une dynamique *impériale* nouvelle dans son discours radiodiffusé d'inauguration de l'Exposition coloniale internationale de 1931 : « *Le but essentiel de l'Exposition est de donner aux Français conscience de leur Empire, pour reprendre le mot des hommes de la Convention. Il faut que chacun d'entre nous se sente citoyen de la Plus grande France, celle des cinq parties du monde... La France métropolitaine a le plus grand territoire de l'Europe après la Russie. Elle n'est cependant que la vingt-troisième partie de l'Empire français.* » Le moment est solennel, l'ouverture de l'exposition grandiose. Le terme d'*Empire* est, ici, choisi à dessein : la France, la République, les colonies ne doivent désormais faire qu'un. Utopie, rêve d'une puissance retrouvée pour la France (certes « plus grande »), mais aussi émerveillement devant la reconstitution de Vincennes, qui fait de Paris la « capitale du monde » durant six mois. Comme l'affirment alors les affiches placardées dans toute l'Europe et dans l'Empire colonial, il est possible de faire, à Vincennes, en un jour, « *le tour du monde...* ».

Spectaculaire, féérique, époustouflante, marquante, sont autant de termes qui ont qualifié la plus grande entreprise de propagande de toute la période coloniale. Du chef d'État aux parlementaires, des journalistes aux écrivains, des entrepreneurs aux commerçants, des ouvriers aux adolescents, plus de huit millions de visiteurs ont été sensibles à cette mise en scène impériale. Venant de toute la France pour se plonger dans l'atmosphère exotique, tant vantée par la publicité, d'une « autre France », ayant entendu parler de ce théâtre « grandeur nature » par des

⁶⁹ « L'Exposition coloniale », dans le présent ouvrage. Steve Ungar conclut que si l'Exposition coloniale internationale de 1931 « *est aujourd'hui absente dans la mémoire collective des Français, il faut voir dans cet oubli les effets d'un refoulement plus large de l'histoire coloniale qu'il reste à confronter et à régler* ».

⁷⁰ Mais aussi pour la presse, comme le montre cet extrait de *Vu* : « *Il faudrait être bien dénué d'imagination et de souvenirs pour ne voir dans l'Exposition coloniale qu'un magnifique ensemble de palais et de colonnes, d'architectures blanches, rouges ou de couleur ocre, autour desquelles passent, dansent, chantent des Africains, des Asiatiques et des représentants des îles du Pacifique. Si belle et attrayante qu'elle soit, et si variées que nous apparaissent ces richesses, elle a une signification qui dépasse encore ce qu'elle est réellement. Elle a une valeur de symbole. Elle matérialise pour nos esprits un immense et heureux effort français qui se poursuit avec persévérance depuis un demi-siècle* », G. Lecomte, « L'esprit colonial de la France » (3 juin 1931).

visiteurs revenus subjugués ou à l'occasion de causeries radiophoniques ; ayant quelques-uns des centaines de reportages diffusés aux actualités cinématographiques ou dans la grande presse, nombreux furent les visiteurs influencés par les arguments de la propagande diffusés à l'occasion de l'exposition.

Comment ne pas être frappé par ce fameux tour du monde, « *par ce voyage métaphorique d'un pays à un autre, sans jamais avoir à quitter le site, proposé par l'Exposition coloniale aux portes de Paris en 1931 ? En effet, cette énorme machine à informer sollicitait tous les sens pour vulgariser le message officiel en même temps qu'elle faisait rêver. Ainsi, chaque jour et chaque soir, des spectacles savamment orchestrés les plongeaient dans les reconstitutions de la cour de Behanzin, au cœur des processions rituelles de l'Annam ou dans les fastes des Nuits coloniales, ces sons et lumières qui faisaient de l'exposition nocturne un monde magique, féerique et mystérieux. La propagande prenait alors l'aspect d'une représentation où l'État faisait le spectacle*⁷¹ ». L'exposition de Vincennes constitue une conjoncture essentielle pour comprendre la décennie qui s'ouvre — alors que le monde s'enfonce depuis deux ans dans une crise mondiale. Aujourd'hui encore, la date de 1931, fascine et interpelle : il suffit de relire *Cannibale* de Didier Daeninckx⁷², pour saisir ce basculement entre deux époques, deux mondes, deux imaginaires.

Tout au long des trois décennies suivantes qu'amorce l'Exposition coloniale de 1931, la France s'immerge dans une *culture impériale* alors à son apogée. Traversant les régimes les plus hétérogènes — du Front populaire à Vichy, du gouvernement d'Union nationale de l'immédiat après-guerre aux coalitions successives de la IV^e République —, les crises les plus tragiques — de la répression de Yen Bay au rejet du projet Blum-Viollette, du ralliement à la France libre aux répressions des années 1945-1947, du conflit indochinois aux indépendances du Maroc et de la Tunisie, des maquis d'Afrique noire à la guerre d'Algérie — et les mutations les plus nettes, cette culture marque et imprègne les Français. Nous sommes passés d'une époque où le « colonial » pénètre le sens commun et s'impose progressivement au quotidien, à une génération qui se trouve traversée par l'idée impériale. Au point de la voir fusionner progressivement avec l'idée de nation.

L'idée coloniale, une passion nationale...

Sans doute une majorité de Français, n'a pas « cru » — au sens d'une croyance consciemment assumée —, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, au « mythe impérial ». Beaucoup sont restés insensibles à cette passion ultramarine. Mais, à notre sens, ce n'est pas sur ce plan que la culture coloniale a été véritablement efficace, et l'exposition de Vincennes nous donne une clé pour comprendre comment la culture coloniale a, le plus souvent, opéré. Tout d'abord en proposant un *univers*

⁷¹ « Propager : l'Agence générale des colonies », dans le présent ouvrage.

⁷² Nous renvoyons aussi à son texte dans le présent ouvrage.

narratif non discursif, fondé sur la fabulation, la séduction, l'image, l'affect, qui est précisément l'objet de l'exposition de 1931. Le cheminement à travers les mondes coloniaux, la découverte des splendeurs d'Angkor, de la mosquée de Djenné et de la multiplicité des populations de l'Empire, le visionnage des panoramas et des films : toutes pratiques sociales ludiques, adossées au rêve, qui font sans doute exister l'idée coloniale dans les corps, la psyché, bien plus efficacement que les discours des thuriféraires de la colonisation.

Ce faisant, la colonisation s'imisce dans le quotidien, elle affecte les conceptions mêmes de la nation et de « l'identité française » au cours des années 1930. Cela explique pourquoi le lobby colonial — peu habitué à l'euphorie quant à l'état de l'opinion publique et de son intérêt pour le domaine colonial français — a changé radicalement, en manifestant très vite son contentement, face à l'impact de l'Exposition de Vincennes et à l'engouement populaire qu'elle a déclenchée. Un article intitulé « Les dernières heures de l'Exposition coloniale », publié dans *L'Illustration* évoque ainsi ce moment d'octobre 1931 : « *L'Exposition se meurt, l'Exposition est morte mais en beauté avec un concours de foule, un enthousiasme, une ferveur qui lui confèrent une manière d'immortalité, et la plus durable, celle du souvenir... Vendredi en fut la suprême journée d'élégances, et dimanche, la grande journée populaire*⁷³. » À la fois populaire et transcendant les courants politiques, l'empire fait désormais partie du patrimoine hexagonal, comme le montre l'analyse pétainiste au lendemain de la défaite : si la III^e République est globalement rejetée, la colonisation échappe à cette dépréciation.

L'autre visage des années 1930

Au cours des années 1930, la crise suscite un « repli impérial » en deux temps. Tout d'abord, le repli naît, dès le début des années 1930, des besoins économiques consécutifs à la nouvelle conjoncture mondiale, et se matérialise par le slogan d'autarcie impériale. Cette autarcie a pour objectif de favoriser les échanges métropole-colonies, et, pour la France, d'importer prioritairement des matières premières, stratégiques ou non. La Plus grande France devient dès lors, concrètement, une ressource très importante dans ce contexte troublé. La presse et la littérature⁷⁴ s'engagent fermement à soutenir cette dynamique impériale, aux côtés du cinéma⁷⁵, pénétrant ainsi le quotidien des Français. Le second repli, au

⁷³ « Les dernières heures de l'Exposition coloniale », *L'Illustration*, 21 novembre 1931, n°4629, p. 360.

⁷⁴ Nous renvoyons à l'article d'Alain Ruscio, « Littérature, chansons et colonies », dans le présent ouvrage, notamment lorsqu'il précise qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, « *on peut considérer que le parti colonial, au demeurant informel mais bien actif, s'est durablement structuré et qu'il a conquis l'opinion. La littérature devient alors un des moyens d'expression de ce parti. Non qu'il se soit agi toujours d'ouvrages de commande mais le roman colonial répondait alors à l'air du temps, correspondait à un large consensus autour des valeurs de l'empire* ».

⁷⁵ L'engagement impérial du cinéma français est manifeste et « *remplit une fonction de médiatisation essentielle dans la pénétration de la culture coloniale dans toutes les strates sociales et économiques, mais a donné aussi un sentiment de proximité à l'égard de ces mondes qui*

cours des années 1938 et 1939, place à nouveau l'Empire sur le devant de la scène en raison des convoitises internationales et, dès lors, de l'enjeu qu'il représente pour la défense de l'Hexagone face aux menaces de conflit.

Ainsi, en 1939, *L'Illustration* réalise une grande enquête intitulée « L'Empire français. Réalité vivante » et débute ainsi sa série d'articles : « *Il est inutile de rappeler aux lecteurs de L'Illustration par quelle conjoncture fatale les préoccupations coloniales ont gagné petit à petit l'opinion. [...] le souci de l'empire s'est d'abord manifesté dans l'opinion comme le sentiment que la France disposait d'un tableau jusqu'ici tenu en réserve et sur lequel, soit par négligence soit parce que nous étions trop engagés ailleurs, nous n'avions encore poussé que très distraitement notre mise. Puis, à l'instant même où notre pays prenait soudain conscience de sa force d'outre-mer, des menaces étaient ouvertement proférées contre cet Empire qui réalisait instantanément l'unanimité de la nation sur son bien attaqué. Dorénavant deux faits importants s'imposent, dont le voyage du président Daladier en Afrique du Nord a fourni une confirmation éclatante : deux faits avec lesquels toute politique extérieure devra désormais compter. C'est d'abord cette réalité vivante de l'Empire, proclamée et renouvelée par cent peuples divers dont notre drapeau constitue le seul lien. C'est ensuite cette conscience farouche qu'a prise soudain chaque Français de son bien lointain. Ce champ d'outre-mer, il ne le connaîtra peut-être jamais. Mais il lui suffit qu'il sache qu'il lui appartient et que ses cousins l'ensemencent... Qu'on fasse mine d'allonger la main vers ces territoires perdus sous le feu du ciel, le voilà qui fronce les sourcils et qui gronde. Quand on veut toucher à son champ, Jacques Bonhomme prend sa fourche*⁷⁶. » Ainsi le long processus qui avait, au cours des années 1851-1931, fait passer la France d'une société exclusivement hexagonale à un environnement impérial se poursuit dans les années suivantes pour s'enraciner dans la psychologie collective.

C'est une véritable *culture impériale* multiforme qui s'impose donc au cours des années 1931-1961 en dépit des changements politiques, de la crise des années 1930, du traumatisme majeur de la Seconde Guerre mondiale et du processus violent des décolonisations. On distingue plusieurs temps de l'imprégnation de la société française au cours de ces trois décennies, sans pour autant pouvoir parler d'un processus régulier et uniforme. Il s'agit beaucoup plus de « vagues » successives qui, progressivement, s'imposent au sens commun, envahissent les consciences, transforment les mentalités.

On peut distinguer trois temporalités fortes : une véritable omniprésence et un apogée du thème impérial dans la société jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; puis une période de grandeur et d'utopies lors de la Seconde Guerre mondiale, l'Empire devenant un enjeu crucial pour sauver la nation et assurer son avenir, puis des projets d'Union reflétant la

pouvaient sembler lointains [...] » dans « Rêver : l'impossible tentation du cinéma colonial », d'Olivier Barlet et Pascal Blanchard, dans le présent ouvrage.

⁷⁶ « L'Empire français. Une réalité vivante », *L'Illustration*, 25 mars 1939, p. 344.

volonté d'unir la France hexagonale à la France d'outre-mer ; enfin, une dernière période de crises marquée par les conflits de décolonisation et la permanence du sentiment impérial en dépit des changements intervenus à cette époque. Dès le début des années 1930, précise Sandrine Lemaire, « *le mot Empire commence à être employé, attentivement dépouillé de toute connotation d'ordre politique et ne désignant que les populations groupées autour de la mère patrie. On parle également de France d'outre-mer ou encore de la France extérieure, de la France des cinq parties du monde, de la France aux cent millions d'habitants, de la Plus grande France, de la France totale... pour montrer que les colonies n'étaient que le prolongement de la France hexagonale*⁷⁷ ». Le contexte place en effet l'Empire au centre des conflits politiques nationaux mais surtout « *des enjeux internationaux et de l'imaginaire des Français* ». À la fin des années 1930, le terme s'impose dans la plupart des articles de presse pour devenir l'expression naturelle d'une grandeur retrouvée.

Comme le soulignent Nicolas Bancel et Daniel Denis dans leur article « *Éduquer : comment on devient "Homo imperialis"* » portant sur les univers de fabrication du colonial par l'école et les manuels scolaires, « *les colonies sont à l'évidence un espace de projection de ce que la métropole souhaite d'abord pour elle-même : progrès économique, unité de toutes les couches sociales et abolition des clivages raciaux autour d'un même projet (la modernité), enthousiasme partagé pour l'utopie républicaine et la perspective, certes lointaine, de l'égalité. À certains égards, on peut même avancer que la "mission civilisatrice" de la France renvoie à l'idéal scolaire lui-même et s'inspire étroitement de son programme en affirmant la possibilité d'une transformation, par l'éducation, des "indigènes" considérés, selon un schéma récurrent, comme des enfants qu'il convient de faire grandir* ». On le voit, plusieurs strates culturelles se superposent qui, au final, forment un tout multiforme, mais cohérent dans sa dynamique interne. Plus qu'une configuration politique, il s'agit surtout, d'une imprégnation culturelle sourde de la société : les événements spectaculaires ne sont désormais plus indispensables, car celle-ci est sollicitée au quotidien par de multiples supports et vecteurs.

Dans un tel contexte, on comprend que le concept de *nation-empire*, qui marque le passage du concept colonial au concept impérial, est alors « *une étape essentielle de l'idée de citoyenneté en France et de la fixation du débat sur l'altérité* ». Ce concept traverse les clivages et « *l'Empire français connaît un soutien politique sans précédent, réunissant la droite et la gauche derrière une vision de la grandeur de la nation. Il en est de même dans le domaine culturel où l'idée de l'Empire fascine de nombreux artistes et intellectuels... et exerce une influence profonde sur leur*

⁷⁷ Voir son article « *Promouvoir : fabriquer du colonial* », dans le présent ouvrage, concluant par ces lignes sur les années 1930 : « *De fait, l'Exposition internationale de Paris de 1937 puis le Salon de la France d'outre-mer de 1940 ont été les derniers grands événements, avant la guerre, comportant un aspect explicitement colonial. Ils délimitent chronologiquement une période durant laquelle les autorités françaises s'engagent fermement dans une dialectique impériale comme aucun autre gouvernement de la III^e République.* »

*travail*⁷⁸ ». La *culture impériale*, c'est alors cette omniprésence au sein de la société française du domaine colonial qui, après avoir été la « Plus Grande France » dans les années 1920-1930, a progressivement été requalifié au profit du terme d'Empire dès la fin des années 1930 et durant Vichy, pour devenir ensuite, dans le vocabulaire officiel, la France d'outre-mer, puis l'Union française, la Fédération, la Communauté française... Dans l'opinion comme dans les médias, malgré cette multitude de termes, on ne cessera de parler de « colonies » ou d'« Empire » pour qualifier cette « autre France ».

Des migrations coloniales à la Révolution impériale

Le contexte hexagonal est par ailleurs, et au même moment, paradoxal. Il aboutit notamment à la loi du 10 août 1932 qui renforce les mesures de restrictions prises depuis 1924 et contingente l'immigration en France (fermeture progressive des frontières), en accordant une priorité aux travailleurs français. Pour autant, cette époque est marquée par un processus migratoire qui a modifié la nature même de la *culture impériale*, la rendant plus palpable, plus réelle, plus quotidienne. C'est maintenant par dizaine de milliers que les « indigènes » sont présents en France, notamment à Paris⁷⁹. C'est aussi à la même époque que Georges Mauco publie son ouvrage *Les Étrangers en France*. L'auteur intègre dans son analyse, comme fondement de sa démarche, les préjugés naturels des nationaux et les « potentialités d'assimilation » de chaque population immigrée. Des étrangers sont désirés, d'autres non.

Le rejet des populations *exotiques* est alors patent et souligne la rupture nette entre discours à destination des outre-mers et pratiques sur le sol métropolitain. Cette « fracture » s'affirme alors que l'édifice colonial est en formation, selon le discours officiel, sur la base d'une fusion des peuples à moyen terme. C'est un moment fondateur de l'identité nationale, trop souvent minoré par les analystes de l'histoire contemporaine, qui façonne pourtant la France des générations à venir. La concomitance de ces thèses, à la base des pratiques en matière d'immigration des IV^e et V^e Républiques, montre la contradiction formelle d'une nation alors en quête d'identité⁸⁰. Contradiction apparente dans les campagnes de presse régulières contre ces « indésirables » qui, en métropole, semblent menacer l'unité de la nation, alors qu'aux colonies, ils fortifient sa puissance et l'unité nationale.

⁷⁸ Voir l'article dans le présent ouvrage de David Murphy, Elizabeth Ezra et Charles Forsdick, « Influencer : itinéraires culturels et idéologiques ».

⁷⁹ Voir sur ce point l'article dans le présent ouvrage de Pascal Blanchard et Éric Deroo sur le Paris exotique des années 1930 : « *Paris devient la première ville d'immigration "exotique" en Europe et son identité, tant politique que culturelle, s'en trouve modifiée en profondeur. Cette période, où s'installent avec des destins divers les "trois couleurs de l'Empire", inaugure un demi-siècle de migrations continues qui vont modifier la nature de la société hexagonale et constituent aujourd'hui, avec la question de l'intégration, un des "particularismes" de l'identité française en Europe.* »

⁸⁰ Pour plus de développements sur cette question, nous renvoyons à Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Albin Michel, 2003.

Pourtant, malgré ce rejet envers les migrations issues de l'Empire, en opposition avec la demande d'un patronat en quête de main-d'œuvre corvéable et rentable, se déclarer en faveur de l'Empire est considéré comme un facteur de renforcement du sentiment national — jusqu'à l'éclatement « algérien » de l'unité nationale —, nourri par une mission, un destin commun. Dans ce processus, la Seconde Guerre mondiale est un moment charnière qui marque une rupture dans la perception de l'autre mais aussi dans la perception des colonisés vis-à-vis des Français. Le régime de Vichy a ainsi tout mis en œuvre pour associer le destin national hexagonal à celui de l'Empire français⁸¹.

Avec le régime de Vichy, on assiste alors à un retour en force du message colonial et à un slogan plein de promesses : *La France continue*. Avec la défaite et l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain, l'actualité coloniale s'impose aux Français. Les événements de Mers el-Kébir, de Dakar, de Syrie et de Madagascar déclenchent de multiples réactions en faveur de l'Empire. Il cristallise l'espoir que la « France éternelle » survivra. Il représente surtout, pour Vichy, l'espoir de conserver un rôle de grande puissance, malgré la défaite, et reste un atout essentiel dans les négociations avec les troupes d'occupation. La période de Vichy a donc été marquée par une intensification de la propagande officielle. Outre la presse, sous contrôle, qui diffuse quotidiennement le discours gouvernemental sur l'Empire, la littérature, les illustrés, le cinéma et les actualités cinématographiques deviennent de dociles zéloteurs de la révolution impériale. Mais c'est surtout à travers les manifestations organisées par le régime que la propagande coloniale s'est imposée en métropole, sous la conduite de l'Agence économique des colonies qui, réorganisée en 1941, devient un organisme unique pour l'ensemble des territoires coloniaux.

L'historiographie sur Vichy ne rend pas suffisamment compte, derrière ce que ce régime a signifié en matière idéologique et politique, de l'enjeu impérial au cours de ces années. C'est pourtant une époque essentielle pour la question coloniale en France, qui préfigure les quinze années d'utopie et de crises qui suivront. Ainsi, ces années consacrent-elles définitivement l'usage du terme « Empire », relayé à l'infini par la presse, la littérature, les illustrés, les causeries radiophoniques, le cinéma de fiction mais aussi les actualités, ainsi que le quotidien des jeux, de l'alimentation... alors que simultanément cet Empire est quasi perdu pour le régime. Le mythe repose plus que jamais sur l'illusion⁸².

En effet, la *culture impériale* n'a pas besoin d'espaces coloniaux, elle n'a besoin que de donner vie à une utopie, une projection, une croyance. Dans le cas de Vichy, elle matérialise le lieu de la continuation d'un rêve, la permanence de l'espoir d'une puissance retrouvée : l'Empire devient un

⁸¹ Voir sur cette question les articles dans le présent ouvrage de Ruth Ginio et Pascal Blanchard, ainsi que celui sur la période de transition (1940-1955), de Sandrine Lemaire, Catherine Hodeir et Pascal Blanchard.

⁸² Voir Eric Deroo et Sandrine Lemaire, *L'illusion coloniale*, op. cit. ainsi que Sandrine Lemaire, « L'utopie d'un empire républicain », in *Histoires coloniales. Héritages et transmissions*, Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2007, pp. 65-74.

mythe consolateur pour une nation effondrée. On comprend mieux, à cette aune, l'inflation propagandiste de ces années et la durabilité des idéaux alors promus. Les affiches et les mises en scène organisées par le régime, lors de la Semaine coloniale de 1941, la Quinzaine impériale de 1942, ou sur les différents parcours du train-exposition des colonies de 1941 à 1944, relaient les nouveaux projets coloniaux et l'idéologie impériale, notamment autour des grands thèmes que constituaient la « conquête des cœurs », l'Eurafrique ou le Transsaharien...

Comme le soulignent Pascal Blanchard et Ruth Ginio dans leur contribution sur la « révolution impériale », les technocrates du régime n'ont de cesse de clamer qu'il faut former la *nation au colonial*. Pour eux, la *culture impériale* n'est alors que superficielle. Superficialité à combattre *via* une action de propagande et de promotion de l'idée impériale : « *Pas de colonisation sans métropole consciente !* » avait affirmé Robert Delavignette. Dès lors, tous les Français doivent prendre part au jeu colonial. Au sortir de la guerre, dans l'euphorie de la Libération, on comprend mieux l'absence de remise en cause de ce processus comme la faiblesse des réactions face à la répression dans le Constantinois.

Du rêve d'une France unie aux premières fissures impériales...

La *culture impériale* en 1945 est donc le résultat d'une conjonction d'influences, de relais et d'interactions. Cette culture composite a formé des générations de Français qui sont, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, plus que jamais acquis à la cause nationale supra-hexagonale, au fait impérial, au moment même où les luttes pour l'accession à l'indépendance vont se multiplier. La *culture coloniale* forme ce terreau favorable au rêve d'une « France unie » qu'évoque Jacques Frémeaux dans sa contribution au présent ouvrage, pour mieux ressouder la nation meurtrie par les déchirures profondes des quatre années de guerre. Penser « Union française » pour mieux oublier la désunion nationale provoquée par la Seconde Guerre mondiale, notamment dans la rupture très forte entre collaborateurs et résistants.

Le 8 mai 1945 est sans doute l'événement qui permet de comprendre le mieux la situation paradoxale de la France au cours de ces années. Le jour de la victoire des forces alliées sur le nazisme, des émeutes éclatent en Algérie à Sétif, faisant vingt et un morts européens. D'autres soulèvements ont lieu à Guelma, Batna, Biskra et Kherrata les jours suivants, entraînant cent trois autres morts dans la population européenne. La répression qui suit est d'une brutalité qui ne trouve d'équivalent que lors de la conquête du pays cent quinze ans plus tôt : mille cinq cents morts officiellement, sans doute plus réellement entre six et huit mille. En Indochine, à Madagascar, en Algérie et au Cameroun, la répression et la guerre seront les réponses brutales aux mouvements d'émancipation autochtones, avant que ne surviennent les réformes de la loi-cadre en AOF, AEF et à Madagascar, permettant une décolonisation

moins violente, préservant pour longtemps l'influence française postcoloniale.

La Seconde Guerre mondiale marque par ailleurs une rupture historique : l'*anticolonialisme* affiché des États-Unis et de l'URSS, la tribune offerte par l'Organisation des Nations unies (ONU) aux pays nouvellement indépendants, l'Inde en 1947, l'Indonésie en 1949, le renforcement des partis nationalistes dans toutes les colonies françaises sont les signes de la déliquescence du système colonial⁸³. Sur le plan politique, la conférence de Brazzaville a suscité des espoirs chez les colonisés, dans l'attente d'un assouplissement de l'accès aux élections dans les colonies et l'octroi de plus grandes responsabilités dans la gestion des affaires locales. Malgré un premier projet progressiste, qui soulève une contre-offensive du lobby colonial à travers la tenue des états généraux de la colonisation, le texte finalement adopté en 1946, après le vote de la Constitution de la IV^e République, est un compromis entre les doctrines d'assimilation et d'association qui ne répond pas aux attentes des députés coloniaux. Le principe du vote séparé des colons et des colonisés est maintenu, bien que l'accès aux responsabilités locales des élites soit étendu grâce aux assemblées territoriales, auxquelles des élus autochtones peuvent accéder.

Mais l'Union française n'est qu'un « replâtrage » des anciennes institutions coloniales et maintient le principe de l'inégalité entre Européens et colonisés. En Indochine, les relations entre le Viêt-minh et la métropole se dégradent et débouchent sur la guerre en décembre 1946. Un long conflit débute, qui a miné toute la IV^e République. Dans ce contexte, le nouveau message de la propagande coloniale se structure autour de la valorisation de la modernisation coloniale, les typologies raciales d'avant-guerre disparaissant du discours officiel. La France se présentant désormais univoquement comme le promoteur du développement économique colonial et l'« indigène » est l'instrument de cette politique.

Ainsi, l'idée impériale a suffisamment pénétré la société française pour créer des habitudes culturelles, comme le souligne Herman Lebovics dans son article en montrant la permanence de celles-ci jusqu'à nos jours. Daniel Hémerly analyse les mécanismes complexes conduisant, à terme, à s'interroger sur la « *décolonisation des mentalités en métropole* » ; quant à Jean-Luc Einaudi, il souligne la pénétration lente d'une violence coloniale en métropole, dirigée contre les populations algériennes lors du conflit. Il s'agit là, soulignent-ils, d'une configuration spécifique à la France — caractérisée par les flux migratoires coloniaux des années 1950 —, comme le montrent également les deux articles consacrés aux migrations venues d'Afrique noire⁸⁴ ou à celles — déjà anciennes dans Paris — venues

⁸³ Voir sur ce point l'article de Benjamin Stora, « Images de fin d'empire », dans le présent ouvrage.

⁸⁴ Sur ce point, on se reportera à l'article de Philippe Dewitte, dans le présent ouvrage.

d’Afrique du Nord⁸⁵ ; mais aussi l’impact des sportifs issus des outre-mers en métropole⁸⁶. Mais la violence de ces conflits n’interrompt ni la propagande ni la production de la culture coloniale.

Le nouveau contexte international et les revendications de plus en plus fortes émanant des colonisés ont contribué à changer le cadre institutionnel colonial. L’Union française incarne ces espoirs, mais repose sur un mythe : celui d’une union véritable entre les Français résidants en métropole et les populations d’outre-mer. Parallèlement, l’engagement du grand patronat colonial dans le soutien actif d’une politique de développement économique de l’Empire est acquis⁸⁷. Cette politique de développement est animée par la puissance publique, à travers la mise en œuvre du premier plan de planification décennal par le FIDES (Fonds d’investissement économique et social, créé en 1946), engageant de très importants fonds publics. Dans ce contexte, la propagande coloniale va se concentrer spécifiquement sur les résultats matériels de cette politique (construction d’infrastructure, mécanisation agricole, scolarisation, hygiène...), tout en en amplifiant les résultats réels, afin de convaincre de la réalisation effective de la « mission civilisatrice ». Le réveil tardif de ce capitalisme colonial moderne mâtiné d’une forte intervention de l’Etat, prolonge les expérimentations timides tentées durant l’entre-deux-guerres (notamment en Algérie), puis sous le régime de Vichy.

La France passe ainsi d’une configuration coloniale à une configuration impériale alors que les premières décolonisations adviennent — que ce soit en Indochine, en Tunisie et au Maroc. En Algérie, la France s’enfonce dans la spirale de la répression et de la violence.

Une césure profonde : l’Algérie

Avec la guerre d’Algérie, se produit ainsi une fracture profonde — comme l’ont montré les différents travaux de Benjamin Stora — qui, depuis, se double d’une seconde, celle de l’oubli. Le conflit algérien souligne les limites du double discours de la métropole : faire accroire que « là-bas » est comme « ici », ou en passe de le devenir. Ce constant leitmotiv de la propagande coloniale apparaît dans ce contexte absurde, incompréhensible, confronté à la volonté enfin palpable des colonisés de se séparer de la métropole. En effet, ce que la propagande avait montré jusque-là, à savoir une représentation de la colonie comme réalisation projetée d’une France républicaine unie – caractérisée par l’absence de conflits de classes, la coopération de tous à un même idéal de progrès (économique, social, culturel, civilisateur...), matérialisant la métaphore compensatrice d’une harmonie impossible à atteindre en métropole —,

⁸⁵ Voir l’article collectif dans le présent ouvrage, qui prolonge le travail initié dans l’ouvrage de Pascal Blanchard, Éric Deroo, Driss El Yazami, Pierre Fournié et Gilles Manceron, *Le Paris arabe*, La Découverte, 2003.

⁸⁶ Voir sur ce thème l’article de Stanislas Frenkiel, Timothée Jobert et Nicolas Bancel dans le présent ouvrage.

⁸⁷ Voir sur ce point l’article dans le présent ouvrage de Sandrine Lemaire, Catherine Hodeir et Pascal Blanchard, « Économie coloniale : entre mythe propagandiste et réalité économique ».

rendait la situation algérienne évidemment très difficile à saisir pour les français.

La guerre d'Algérie brise le miroir et l'utopie coloniale s'effondre⁸⁸. À l'époque, les réactions d'effarement et de protestations contre la torture en Algérie (*Témoignage chrétien, Les Temps modernes, Esprit, L'Express, Le Monde...*) sont le symptôme d'un choc profond ressenti dans l'opinion. Les réformes décisives engagées par de Gaulle en 1958 en Algérie — suffrage universel, aides économiques massives aux Algériens... — arrivent très tard, bien après celles engagées en Afrique noire française à la suite de la promulgation de la loi-cadre. Ainsi, le discours républicain colonial s'est enferré, en Algérie plus que partout ailleurs, dans l'illusionnisme, la déformation et le mensonge... sans même parler de la trahison à l'égard des pieds-noirs et le drame des harkis. Et, plus que partout ailleurs, précisément parce que l'Algérie était la « colonie modèle », le « joyau de l'Empire » et le « prolongement de la France », ces contradictions ont été dévastatrices, déclenchant les prémices d'une guerre civile (avec l'OAS) mais aussi des crimes d'État (comme le 17 octobre 1961 à Paris), et constituant finalement un fait qui ne peut encore être pleinement assumé, comme en témoignent les débats passionnés et toujours renouvelés autour du conflit, mais aussi les conflits mémoriels qui s'agencent autour du souvenir de l'Algérie coloniale⁸⁹.

La guerre d'Algérie est devenue l'une des questions récurrentes de la vie politique française depuis un demi-siècle, au point de « vampiriser » l'histoire de l'immigration et même de voiler le regard sur le temps long du passé colonial. Mais la polarisation des prises de position autour de la question algérienne est loin de recouvrir mécaniquement les clivages politiques. Le fait que la gauche socialiste française ait « trahi ses valeurs » lors du conflit constitue encore aujourd'hui un traumatisme profond. De même, l'histoire de la fin de la décolonisation de l'Algérie par de Gaulle — postulant que celui-ci ait opté pour des réformes en Algérie puis accepté assez rapidement l'indépendance de la nation algérienne — commence à être discutée. En réalisant cette décolonisation, De Gaulle se sépare surtout d'un héritage et tente de tourner une page de l'histoire de France sans véritablement mesurer la profondeur de son enracinement. Enfin, la mythologie de l'extrême droite française est toujours liée avec force à cette mémoire de la guerre d'Algérie, comme si celle-ci était fondatrice d'une identité doctrinale à l'équivalent des quatre années du régime de Vichy. C'est à la suite de ce processus incomplet que l'échec colonial ne peut que très difficilement être accepté et analysé en France aujourd'hui. La contestation d'une « repentance » imaginaire s'inscrit dans une stratégie défensive qui veut rendre difficile la socialisation de l'histoire coloniale en générale, et de l'histoire de l'Algérie en particulier.

L'héritage réel ou fantasmé de l'Empire colonial reste donc un nœud de notre conscience nationale. Après le traumatisme des décolonisations,

⁸⁸ Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire et Pascal Blanchard, « Le miroir colonial brisé », *Le Monde diplomatique*, mai 2001.

⁸⁹ Benjamin Sotora, *La guerre des mémoires*, L'Aube, 2007.

on comprend, comme l'explique Herman Lebovics, que la France ait souhaité « repartir de zéro », comme pour Vichy. Pourtant il lui apparaît imprudent et dangereux que la France souffre encore de ce déficit de mémoire coloniale et qu'elle cherche toujours à « *effacer le souvenir de son empire colonial dès l'instant de sa dissolution* ». Il en est de même, poursuit-il, des « *traces de cette mémoire* », notamment en faisant disparaître les vestiges du musée des Colonies à travers la réalisation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), dédié à l'histoire des immigrations en France. Alors que, précise-t-il, « *nous autres, Américains, ne nous laissons jamais de débattre des crimes commis en notre nom — comme si l'acte de contrition pouvait valoir réparation réelle d'une injustice —, la France a eu tendance à expurger son histoire nationale de ses épisodes les plus discordants et déplaisants, au point d'amener ses intellectuels à ne plus débattre que des méfaits du passé* ».

La question de la mémoire est aujourd'hui l'un des enjeux de notre contemporanéité⁹⁰, depuis le débat déclenché par les deux articles de loi votés en février 2005 et les enjeux mémoriaux⁹¹ mis en avant lors des présidentielles 2007. On peut dès lors reprendre au compte de la mémoire « coloniale » ce qu'écrivait Henri Rousso dans son ouvrage sur la mémoire relative à la période de Vichy : « *Car le travail de mémoire, c'est-à-dire l'organisation des souvenirs et des oublis, et la cohésion donnée a posteriori au passé, fonctionne dans un groupe politique comme à l'échelle des individus : il conditionne la préservation de l'identité. Sous la forme d'une tradition ou d'un mythe, la mémoire permet la transmission de valeurs aux nouvelles générations. Par ses oublis, ses refoulements, ses occultations, elle permet de résister au sentiment d'altérité du temps qui change, ou encore d'absorber et d'assumer non sans un coût parfois élevé, les traumatismes vécus, subis ou infligés*⁹². »

Au-delà de l'empire

Nous avons déjà, dans des travaux antérieurs, appréhendé cette question des « héritages⁹³ » et du retour du refoulé mémoriel⁹⁴, et la

⁹⁰ C'est l'une des conclusions majeures d'une étude réalisée tout au long de l'année 2003 dans la ville de Toulouse, dont les conclusions vont être publiées, en 2004, sous le titre *Mémoire de l'immigration, mémoire coloniale, mémoire urbaine*, dans le cadre du programme interministériel Cultures, villes et dynamiques sociales (sous la direction de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Emmanuelle Collignon et Sandrine Lemaire).

⁹¹ Voir les ouvrages récents, sur ce débat et la politisation de ceux-ci, notamment le pamphlet rapidement écrit au lendemain des événements de l'automne 2005, qui se présente comme un brûlot pour défendre la « France » et refuser qu'elle « *baisse la tête* » sous la plume de Max Gallo, *Fier d'être français* (Fayard) ; mais aussi celui de Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale* (Flammarion) qui se fait fort de dénoncer un groupe hypothétique de « repentants » (Benjamin Stora et Thierry Leclerc ont publié un ouvrage en réponse à ce livre : *La Guerre de Mémoire. La France face à son passé colonial*, L'Aube, 2007) ; et enfin le best-seller de Pascal Bruckner au titre-programme *La Tyrannie de la pénitence. Essai sur le masochisme occidental* (Grasset)

⁹² Henry Rousso, *Vichy, l'événement, la mémoire, l'histoire*, Folio Gallimard, 1992.

⁹³ Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dirs.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, 2005.

derrière période qu'aborde cet ouvrage collectif doit être placé dans la perspective de ces travaux récents. Il s'agit ici de mesurer en quoi (et sous quelle forme) se perpétuent, se reconfigurent, se renforcent ou disparaissent des éléments de notre culture qui trouvent leur genèse (ou une partie de leurs origines) dans une *culture coloniale* en formation depuis le XVIII^e siècle.

La question qui préside à l'appréhension de cette dernière époque est ainsi la suivante : la généalogie coloniale — dans des champs *a priori* aussi hétéronomes que la mémoire et l'histoire dans leurs rapports avec la formation de l'identité nationale » et à travers des faits culturels tels la littérature, le cinéma, la chanson, mais aussi le tourisme ethnique ou l'humanitaire, ou des modes de gouvernementalité (la politique de la francophonie, les spécificités des « politiques africaines » post-coloniales) — peut-elle être d'un quelconque secours pour rendre ces phénomènes historiquement intelligibles ?

Nous faisons le pari que la perspective postcoloniale engagée dans cette dernière partie de l'ouvrage peut-être heuristique, dans la mesure où elle se place dans la continuité des périodes coloniale et impériale précédentes, sans être gouvernée par le systématisme et la téléonomie. Autrement dit, la perspective postcoloniale doit intégrer à l'analyse historique, autant que faire se peut, la pluralité des facteurs qui caractérise les phénomènes ici étudiés. Elle doit aussi, dans ces processus postcoloniaux, mesurer les mutations, préciser les transformations, expliquer les reconfigurations, comprendre les ruptures et les fractures. Ces précisions théoriques dans le cadre de cette dernière partie nous sont apparues nécessaires à la suite des mésinterprétations que la perspective postcoloniale suscite parfois chez des historiens français, qui ne veulent y voir qu'analogies mécaniques entre période coloniale et post-coloniale. Ce rejet en bloc d'une des aventures intellectuelles les plus foisonnantes de ces deux dernières décennies – rejet dont les raisons complexes ne seront pas discutées ici, ignore toutes les avancées théoriques et empiriques réalisées dans les *postcolonial studies*. Cette position à l'avantage de préserver un confort intellectuel un peu malmené⁹⁵.

Dans notre approche sur la « postcolonie »⁹⁶, qui s'appuie d'abord sur un travail sur le temps long et revient à la source de l'idée coloniale en

⁹⁴ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Albin Michel, 2004 ; Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, *De l'indigène à l'immigré*, Gallimard, 1998/2007.

⁹⁵ Sur les débats récents et la difficulté des *postcolonial studies* en France, voir les débats dans l'ouvrage dirigé par Marie-Claude Smouts, *La Situation postcoloniale*, Presses de la FNSP, 2007, et Laurent Dubreuil (dir.), « Faut-il être postcolonial ? », *Labyrinthe*, n°24(2), 2006. Pour un bilan plus précis, voir Mamadou Diouf, « Sortir de la parenthèse coloniale : un défi fondateur pour les historiens africains : l'Afrique des africanistes », *Le Débat*, n°118, 2002. Pour les blocages des milieux intellectuels français, voir le dossier de la revue *Hérodote*, « La question postcoloniale », n°120, 2006, et l'ouvrage — révélateur de ces blocages — de Romain Bertrand, *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Éditions du Croquant, 2006. Dans un autre registre, on pourra se reporter à trois autres dossiers de revues récents, « Postcolonialisme et immigration », *Contretemps*, avril 2006 ; « Pour comprendre la pensée postcoloniale », *Esprit*, n°12, 2006 et « Le postcolonial et l'histoire », *Multitudes*, n°26, 2006.

⁹⁶ Nicolas Bancel (dir.), *Retours sur la question coloniale*, Culture Sud, 2007.

France, nous ne nous sentons pas inféodés à l'une ou l'autre des théories postcoloniales aujourd'hui en débat (théories d'ailleurs pratiquement absentes du champ historiographique en France, mais largement débattues dans la littérature scientifique de langue anglaise). Celles-ci⁹⁷, quoiqu'elles heurtent certains conservatismes ou chapelles scientifiques en France, ont incontestablement contribué à décloisonner radicalement, dans le champ historique comme en littérature comparée, en politique et en géopolitique, l'approche de la colonisation et de ses effets, ici et là-bas. Et cela en proposant à la fois de renverser les perspectives sur la colonisation prise comme un phénomène dialectique de flux mais aussi les contre-flux entre les métropoles et leurs empires (flux culturels, de biens, de valeurs et de sens, de populations), qui auraient favorisé les incessants métissages de notre modernité, à l'intérieur des mondes coloniaux⁹⁸ et à l'intérieur des anciennes métropoles. Cette approche permet de rompre avec les chronologies traditionnelles⁹⁹ séparant nettement périodes coloniale et post-coloniale, mais aussi avec la segmentation des recherches entre historiens des « aires culturelles » (histoire de l'Afrique, de l'Asie, etc.), spécialistes des idées politiques métropolitaines et analystes (sociologues, politologues, ethnologues) de la société française contemporaine (segmentation qui ressort principalement de l'organisation institutionnelle des recherches au sein de l'université et du CNRS, mais c'est là une autre question). Ces clivages se révèlent handicapants pour analyser les formes de la « culture post-coloniale », tout simplement parce que celle-ci renvoie à des facteurs traités isolément par ces différents champs de recherche.

Par ailleurs, la profusion dans la littérature scientifique de langue anglaise des théories postcoloniales ne favorise pas — il est vrai — la possibilité d'une construction systémique. Il est vrai aussi — mais c'est là une tradition anglo-saxonne — que ces théories ne s'appuient pas toujours sur des corpus empiriques bien délimités, favorisant parfois des constructions intellectuelles un peu éthérées¹⁰⁰. Il faut souligner cependant que la théorie postcoloniale développée dans les recherches en langue anglaise est loin d'être fermée : c'est au contraire un champ en pleine ébullition¹⁰¹ et, comme le remarque Jean-Marc Moura dans ces pages, il contribue aujourd'hui — et de manière opportune — à une série d'inflexions théoriques et critiques dans le champ des études littéraires, où la théorie postcoloniale commence à être prise en compte. Les études postcoloniales constituent donc un ensemble de recherches portant sur un espace géopolitique et culturel ainsi que sur une durée (colonisation, post-colonisation) qui interrogent les différentes sciences humaines.

⁹⁷ Neil Lazarus, *Penser le Postcolonial. Une introduction critique*, Amsterdam, 2006 ; Françoise Vergès, *La Mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*, Albin Michel, 2006.

⁹⁸ Voir Florence Bernault, « L'Afrique et la modernité des sciences sociales », *Vingtième Siècle*, n°70, avril-juin 2001, et l'ouvrage d'Achille Mbembe, *De la postcolonie*, Karthala, 2000.

⁹⁹ Frederick Cooper, « Grandeur, décadence... et nouvelle grandeur des études coloniales depuis le début des années 1950 », *Politix*, n°17(66), 2004.

¹⁰⁰ Voir Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Seuil, 1998.

¹⁰¹ Stephen Slemon, « The Scramble for Post-colonialism », in Chris Tiffin et Alan Lawson (dirs) : *De-scribing Empire. Postcolonialism and Textuality*, Routledge, 1994, p. 16-17.

Au-delà de la théorie postcoloniale

Pour ce qui regarde la dernière partie de cet ouvrage, nous ne nous situons donc pas dans les controverses sur la théorie postcoloniale, tout simplement parce que nous pensons, dans le cas spécifique de la France et de son ex-Empire, qu'il est encore trop tôt pour cela. Nous ne disposons pas encore de suffisamment d'études concrètes s'appliquant à opérationnaliser le double point de vue du renversement dialectique (effets croisés de la colonie et de la post-colonie dans l'ex-Empire et dans l'ex-métropole) et de la transgression chronologique (qui consiste à relativiser la « coupure radicale » entre colonie et post-colonie en métropole) pour pouvoir prétendre à une théorisation bien assise.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons guère de goût, avouons-le, pour les constructions intellectuelles systémiques : la densité historique se charge toujours de les remettre en question. Il faut souligner également que la question postcoloniale fait l'objet, en France, d'un malentendu : elle est critiquée, notamment, par quelques historiens qui ne veulent pas admettre que la France a été, elle aussi, « colonisée par son Empire », que l'expérience coloniale _ en termes, entre autres, de représentations de la diversité humaine, de gouvernementalité, de productions d'institutions, de politique de puissance, etc. _ a eu des conséquences dans la métropole. Il s'agit pourtant d'un fait, mais qui n'atteindrait pas à la dignité d'" objet de recherche ». Cette position ressort de deux orientations théoriques.

La première, assez classique, se fonde sur des outils d'intelligibilité censés être inaltérables : la primauté de l'" économique », par exemple, voudrait que tous les phénomènes culturels soient assignés au rapport de force entre « fractions de classe », le tout se voyant surdéterminé par la violence du capitalisme marchand. Les « retours du colonial » en métropole seraient ainsi « marginaux », les phénomènes, par exemple, de cristallisations identitaires ou de mémoires négligeables et de toute manière indexés à la « superstructure ». Marxisme du pauvre, on en conviendra¹⁰², et qui n'est pas vraiment à discuter ici : comme toujours, les phénomènes historiques sont plurifactoriels. Pour reprendre l'exemple précédent, aux situations sociales spécifiques (classes et fractions de classe) s'ajoutent en effet les manières très diverses dont sont pensées les « communautés », l'histoire, la mémoire, certaines couches de sens se superposant chez les acteurs pour infléchir le sens de leur propre vie. S'ajoutent aussi les manières dont sont représentées et pensées les populations ex-coloniales dans la société d'accueil, débouchant sur des

¹⁰² C'est le cas, par exemple, de Gérard Noiriel, qui indexe les rapports sociaux aux seuls rapports de classe. Il manifeste également une croyance tenace dans les vertus de « l'intégration », qu'il assimile à un mécanisme conçu comme immuable, le fameux « creuset français ». De ce fait, il occulte totalement la puissance des héritages coloniaux, de même qu'il dénie toute spécificité aux immigrations coloniales et postcoloniales. Exemple typique de verrouillage intellectuel qui empêche de penser le présent à l'aune des héritages et qui peut conduire à de véritables conflits mémoriaux lorsque ces discours sont reproduits à l'identique dans l'espace pédagogique, médiatique ou muséal.

discriminations très concrètes qui se superposent à la fragilité des positions sociales de ces populations.

La seconde position postule une rupture radicale entre la métropole et ses colonies. Il faut peut-être voir dans cette attitude le poids des outils intellectuels forgés spécifiquement, depuis près de quarante ans, pour analyser les sociétés antérieurement coloniales et qui, du fait même de leur spécificité, ne pourraient s'appliquer à la métropole. On ne pense pas ici à la question du pouvoir (la situation coloniale offre un exemple frappant d'un exercice du pouvoir totalement dissymétrique entre colons et colonisés, même si les stratégies de résistances, d'indifférences, de temporisations ou d'alliances avec les pouvoirs coloniaux ont été largement étudiées), mais, pour reprendre notre exemple, aux spécificités des immigrations coloniales et postcoloniales ou aux rapports intercommunautaires : la France étant une république, il ne saurait être question d'envisager le corps social sous l'angle des communautés, quoi qu'elles existent et se pensent, de plus en plus, comme telles. On peut regretter cette évolution historique, il n'en demeure pas moins qu'elle se vérifie depuis quelques années et que de nombreux sociologues se sont attachés à comprendre le phénomène. De même, il demeure une vieille croyance dans le système républicain universaliste, qui permettrait à la France, dans son « essence », d'échapper aux affres du racisme. C'est là un point aveugle très puissant, qui n'encourage pas à un retour critique sur les héritages coloniaux dans la construction du racisme.

En dépit de ces fortes résistances, comment ne pas voir que la colonisation comme généalogie d'un univers mental différencialiste et d'un univers social inégalitaire (et fondé sur la race) joue un rôle non négligeable dans la post-colonie ? De même, comment penser que les biopolitiques appliquées aux colonies — avec leur cortège de justifications quant à l'inégalité raciale et/ou culturelle entre colons et colonisés — n'ont pas imprégné les imaginaires et les conceptions sur l'Autre¹⁰³ dans la métropole ? Le déni de ces questions a quelque chose d'un peu effarant, mais renvoie probablement aux conceptions ethnocentristes que nous nous faisons de la nation, de l'État et de l'histoire.

Enfin, nous avons postulé l'existence d'une « fracture coloniale » en France. Cette *fracture* possède plusieurs dimensions : une dimension historique (qui se joue autour de la rupture de 1962 et des indépendances), une dimension mémorielle (voir les « conflits » de mémoire en lien avec ce passé), une dimension identitaire (autour de la question du rapport entre la République et la colonisation) et une dimension « sociale » au regard de la situation des populations issues de l'ex-empire colonial et des discriminations qu'elles subissent. Nous écrivions également que caractériser la « fracture coloniale » comme un tout rigide et définitivement théorisé était impossible : « *Ce concept voudrait à la fois signifier la tension et les effets de la post-colonialité : il*

¹⁰³ Voir à ce sujet André Pichot, *La Société pure. De Darwin à Hitler*, Flammarion, coll. « Champs », 2001, dans lequel l'auteur montre comment la colonisation a potentialisé les conceptions de l'inégalité raciale dans les sciences du vivant, particulièrement l'anthropologie physique, la biologie évolutionniste et l'eugénisme.

recouvre des réalités multiples et des situations hétérogènes, dans la mesure où ces réalités et ces situations peuvent être éclairées, en partie, par des processus de longue durée, reliés à la situation coloniale. Il ne faut donc pas chercher de cohérence systématique dans les effets de cette fracture : elle affecte différemment des champs divers, qui ne sont pas nécessairement liés. Chacun des contributeurs de cet ouvrage tente d'en appréhender une facette, une conséquence, une partie, une dimension mythologique... Chacun en fixe (ou cherche à en fixer) les limites ou les extensions¹⁰⁴. »

Mêlant positions idéologiques et critiques historiques, certains ont décrié ce concept, tout en reconnaissant l'importance de l'héritage colonial. D'autres ont considéré qu'évoquer cette fracture était susceptible de fragiliser la République et n'ont voulu voir dans cette analyse (malgré les nombreuses précautions prises par nous dès l'introduction de l'ouvrage) qu'un simple décalque de situations coloniales transposées dans le présent. Au-delà de ces critiques localisées, il n'en demeure pas moins que la question coloniale et post-coloniale s'est imposée et que le regard que nous portons sur notre passé peut difficilement, désormais, faire l'économie de l'entreprise coloniale et de ses effets sur la métropole.

On comprendra aisément, au regard des précisions qui précèdent, que les débats sur le caractère « anticolonialiste » ou non — sans même parler d'une approche « antirépublicaine » parfaitement imaginaire — de la perspective postcoloniale n'ont en vérité pas grand sens. Il s'agit simplement de comprendre comment la colonie « fait retour » en métropole. Cette précision semble utile, tant les débats durant ces deux dernières années ont parfois tourné à une véritable caricature entre historiens réputés « anticolonialistes » et d'autres mettant l'accent sur la « complexité » de la situation coloniale, tout en argumentant parfois sur les « réelles avancées » qu'aurait permis la « mission civilisatrice » de la France. La polarisation de ces positions — qui pourraient être utilement prises comme un analyseur des rapports qu'entretient l'écriture de l'histoire au politique et à l'élaboration du récit national¹⁰⁵ — ne nous est à peu près d'aucune utilité ici. Tout d'abord, on aura saisi que la perspective postcoloniale adoptée ici constitue une partie de l'histoire de France en tant qu'elle est affrontée à d'autres mondes et à l'histoire de son expansion. C'est, à notre sens, cela qui, ici et là, peut provoquer un blocage qui n'est pas historiographique mais bien politique et idéologique.

Entre héritages et ruptures

¹⁰⁴ Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dirs.), *La Fracture coloniale*, op. cit.

¹⁰⁵ Cette réaction est particulièrement perceptible dans les ouvrages suivants, rédigés par des intellectuels et des scientifiques qui ne sont pas spécialisés dans l'histoire de la colonisation, mais qui semblent avoir perçu en quoi l'histoire coloniale peut remettre en question la « grandeur nationale ». Voir à ce sujet Jean-Pierre Rioux, *La France perd la mémoire*, Perrin, 2006 ; René Rémond, *Quand l'État se mêle de l'histoire*, Stock, 2006 ; Pierre-André Taguieff, *La République enlisée*, Éditions des Syrtes, 2005, et, dans le même mouvement, Alain-Gérard Slama, *Le Siècle de monsieur Pétain*, Perrin, 2005 ; Max Gallo, *Fier d'être français*, Fayard, 2006, et Paul-François Paoli, *Nous ne sommes pas coupables*, La Table ronde, 2006.

Au-delà de ces polémiques conjoncturelles, la dernière partie de cet ouvrage souhaite ouvrir des pistes de recherches susceptibles de saisir certaines des articulations colonie/post-colonie en *métropole* et, incidemment, de provoquer un décloisonnement disciplinaire. Dans le contexte français de l'absence de recherche sur la question post-coloniale (et au regard du nombre de chercheurs et universitaires recrutés sur cette perspective, c'est-à-dire *aucun*), c'est déjà beaucoup, et si ce simple objectif pouvait être rempli par cet ouvrage, il nous comblerait largement.

Ces précautions prises, il faut toutefois préciser les positions des auteurs face à ce que l'on peut nommer les « processus postcoloniaux ». Processus signifie transformation. Ce qui veut dire qu'on ne peut penser les « processus postcoloniaux » en termes de décalques, de lignes de continuités linéaires par lesquelles se « reproduiraient » des situations proprement coloniales *dans* la postcolonie. L'analogie est, bien souvent, réductrice et/ou fautive. Il s'agit donc de comprendre comment ces processus s'enracinent généalogiquement dans la période coloniale, et comment notre contemporanéité hérite de ces processus — incompréhensibles en dehors de la perspective de longue durée qu'implique l'articulation coloniale/post-coloniale — ; comment, enfin, certaines caractéristiques de ces processus (se métissant, se transformant...) se prolongent jusqu'à nous. Il serait, par exemple, difficile aujourd'hui de contester la généalogie coloniale de la politique africaine de la France après les indépendances.

Nous proposons ici d'étendre à d'autres champs cette perspective, afin d'analyser d'autres processus postcoloniaux. Cela relève d'une audace toute relative, puisque ce travail est entrepris depuis plus de vingt ans dans la littérature de langue anglaise et que certains chercheurs, tel Herman Lebovics, l'ont adopté, concernant la France, depuis plus de quinze ans.

Ce cadre posé — perspective dialectique sur le fait colonial, transgression des chronologies canoniques —, nous ne sommes pas quittes des problèmes qu'il continue de poser. Problèmes de chronologie d'abord. Comme pour bien des phénomènes historiques, la chronologie instituée se révèle féconde pour certains phénomènes et inadaptée pour d'autres. C'est le cas des phénomènes culturels qui s'actualisent ou se développent durant la période coloniale et post-coloniale — comme le démontre le chapitre sur le tourisme ethnique — mais dont la chronologie excède probablement le cadre de la chronologie politique de la colonisation et de la décolonisation. C'est le cas, également, de la construction des catégories de perception des colonisés, qui peut s'enraciner dans une durée plus longue, comme nous avons pu le constater avec les « zoos humains¹⁰⁶ », même si la situation coloniale favorise la cristallisation de ces catégories en instituant une inégalité systémique entre colonisés et Européens.

¹⁰⁶ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch, Éric Deroo et Sandrine Lemaire, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, La Découverte-Poche, 2004.

La chronologie colonie/post-colonie devra donc être remise en cause (comme le montre l'ensemble des contributions rassemblé ici), en tenant compte de la singularité des phénomènes, de leur chronologie propre, à laquelle les périodisations « coloniale/post-coloniale » ne peuvent entièrement répondre.

Dans un premier temps, nous avons tenté d'approcher les questions relatives aux difficultés d'intégration, dans l'histoire nationale, des récits hétérogènes constitués par la colonisation, la post-colonie et l'esclavage. Suzanne Citron montre ainsi dans sa contribution comment, malgré les renouvellements historiographiques proposés par la « nouvelle histoire », et en analysant notamment l'ouvrage-programme *Les Lieux de mémoire* et les cérémonies du bicentenaire de la Révolution, persiste une vision mythologique du « récit national » dont les racines sont à chercher dans l'élaboration généalogique de ce récit à la fin du XIX^e siècle, mis en forme par Ernest Lavisse.

Dans cette perspective, la contribution de Sandrine Lemaire propose de revenir, à partir des résultats de l'enquête sur les mémoires coloniales menée à Toulouse en 2003¹⁰⁷ et de l'analyse d'un corpus de manuels scolaires, sur les rapports entretenus entre « histoire nationale » et « histoire coloniale ». L'auteur montre ainsi que si l'histoire coloniale est aujourd'hui mieux intégrée aux manuels scolaires, son interprétation est gouvernée par un principe d'extranéité : l'histoire coloniale est une histoire lointaine, désincarnée, qui n'est pas partie prenante de l'histoire nationale. Dans le même mouvement, Françoise Vergès revient sur les débats sociaux et historiographiques qui ont agité la France ces deux dernières années, proposant une analyse critique du partage entre « savoir légitime » et « savoir illégitime », tout en revenant sur la réalité des traces de l'esclavage dans les sociétés occidentales modernes. L'auteure revient également sur l'écriture de l'histoire nationale comme devant garantir l'univocité d'un récit, là où, selon elle, d'autres voix — et notamment celles liées, de près ou de loin, à la colonisation et à l'esclavage — devraient se faire entendre.

La contribution de Robert Aldrich illustre ces impasses historiographiques et idéologiques en faisant porter ses observations sur les difficultés à faire émerger, en France, un musée consacré à la colonisation. L'auteur revient tout d'abord sur les politiques patrimoniales durant la période coloniale et l'accumulation des collections, avant d'analyser la trajectoire du musée de la porte Dorée, depuis son érection en 1931 jusqu'à l'inauguration de la CNHI en 2007. Il montre qu'entre le musée du Quai Branly, le Mémorial de la France d'outre-mer à Marseille et différents projets muséographiques, la politique patrimoniale ne parvient pas à saisir la spécificité de la période coloniale, ni à véritablement mettre en œuvre un projet à la hauteur de l'enjeu historiographique et culturel.

Peut-être est-ce la « concurrence des mémoires » qui a, elle aussi, un rôle à jouer dans ces impasses : Esther Benbassa analyse ainsi la

¹⁰⁷ Voir la synthèse des résultats de cette étude en dernière partie de l'ouvrage collectif dirigé par Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, *La Fracture coloniale*, *op. cit.*

dynamique des revendications mémorielles actuellement à l'œuvre en revenant sur les spécificités de la construction et de la reconnaissance de la mémoire juive, particulièrement liée aux événements tragiques qui ont marqué l'histoire de la diaspora, avec comme centre de gravité le génocide dont ont été victimes les Juifs d'Europe durant la Seconde Guerre mondiale. Elle montre que cette mémoire est articulée autour d'un « paradigme de la souffrance », et que c'est sur ce paradigme que sont en train de se structurer les revendications mémorielles liées à d'autres événements historiques, tels l'esclavage et la colonisation. Cette « victimisation » généralisée est, selon elle, en passe de devenir une forme d'éthique subsumant les anciens repères.

Enfin, deux textes aux tonalités très différentes viennent illustrer les traces de la colonisation dans l'armée. Mathieu Rigouste s'attache à montrer que la stratégie de défense intérieure est profondément imprégnée d'une part par les stratégies de contrôle mises en place durant la colonisation, et particulièrement la guerre d'Algérie, et d'autre part par le changement d'« ennemi global » à la suite de la chute de l'Empire soviétique. Dès lors, la menace intérieure est figurée par l'immigré postcolonial, particulièrement l'immigré maghrébin. Antoine Champeaux, Christian Benoît et Éric Deroo s'attachent quant à eux à observer la mémoire coloniale soigneusement préservée (ou réinterprétée) de plusieurs unités de l'armée, et montrent comment le souvenir colonial au sein de ces unités constitue l'un des ferments du sentiment d'appartenance des soldats, mais aussi une fierté pour les régiments qui peuvent s'enorgueillir d'un passé colonial.

Dans le champ des mémoires et de la persistance des représentations, Saïd Bouamama et Pierre Tévanian explorent l'héritage contemporain du racisme colonial. Ils insistent tout d'abord sur la distinction à opérer entre « racisme » et « xénophobie » pour montrer, en s'appuyant sur plusieurs enquêtes, comment le *racisme postcolonial* est spécifique et vise précisément les populations ex-colonisées. Les auteurs font notamment le constat que les discriminations spécifiques qui atteignent en priorité ces populations ont un ancrage historique et institutionnel ; mais ils n'en élaborent pas moins une analyse critique des discours de déni qui entourent, selon eux, les fondements historiques de ces discriminations et des énoncés visant à décontextualiser ces discriminations en les attribuant à des capacités culturelles et cognitives défaillantes des minorités qui en sont les victimes. En multipliant les exemples de reproduction des situations coloniales *ici et maintenant*, les auteurs entendent démontrer l'actualité de la postcolonie. Vincent Geisser, dans une perspective comparable, analyse la construction de la doctrine de l'« intégration », en revenant sur ce qui fait selon lui sa double origine : d'une part le modèle de l'assimilation coloniale élaboré sous la III^e République, d'autre part la doctrine de l'intégration construite durant la guerre d'Algérie. Selon Vincent Geisser, la construction de ces modèles s'élabore dans le cadre de crises de l'identité nationale et vise à être une ressource pour « renationaliser » l'identité française. C'est particulièrement le cas lors de la crise des années 1983-1986, durant

laquelle les discours de l'intégration, élaborés par des institutions d'État, se dissémineront par capillarité à l'ensemble du corps social.

Au-delà de ces premières approches, nous avons essayé d'ouvrir quelques pistes quant aux héritages coloniaux à l'œuvre dans la société contemporaine. Dans cette perspective, Jean-Marc Moura indique le caractère profondément éclairant de la postcolonialité dans le domaine littéraire¹⁰⁸. Les études coloniales se sont tout d'abord concentrées sur les littératures anglophones, puis francophones, alors qu'émergent aujourd'hui d'autres secteurs encore peu explorés, telles les littératures postcoloniales lusophones. L'analyse postcoloniale contribue à décloisonner les disciplines : dans le champ de la critique littéraire, celle-ci croise l'histoire, la sociologie, la linguistique historique, en prêtant une attention particulière aux situations coloniales et post-coloniales — marquées par l'asymétrie des situations Nord-Sud, l'organisation du marché de la littérature, les frontières des États africains...

Jean-Marc Moura propose des perspectives pour élargir le questionnement postcolonial, en se dirigeant vers des études comparées transcoloniales. Delphine Robic-Diaz et Alain Ruscio s'attachent quant à eux à saisir les articulations entre périodes coloniale et post-coloniale dans la littérature, la chanson et le cinéma. S'appuyant sur de nombreux exemples, les auteurs montrent les continuités entre le « colonial » et le « postcolonial »¹⁰⁹. Pour le cinéma notamment, ils dévoilent comment une morale de l'« éducation des indigènes » et de l'indéfectibilité du lien entre la métropole et ses colonies se poursuit dans le cinéma postcolonial¹¹⁰, alors qu'à l'inverse la chanson et la littérature ont, globalement, opéré une distanciation critique vis-à-vis du phénomène colonial. Ces processus divergents soulignent, s'il le fallait, la complexité et l'absence de téléonomie « postcoloniale » dans le champ culturel.

Concernant une dimension géopolitique de la postcolonialité, Jean-Pierre Dozon revient sur la persistance, jusqu'à une date récente, de l'influence de la France sur son « pré carré » africain. L'auteur montre comment la métropole a construit en Afrique un « État franco-africain » en ayant su s'attacher les élites francisées durant la période coloniale, et comment s'est bâtie cette relation particulière entre la France et cette partie de son ex-Empire, lui permettant de compter comme puissance internationale. Cette relation semble toutefois en passe de se transformer radicalement depuis la dévaluation du franc CFA et la concurrence globalisée. Les récents soubresauts ivoiriens, le rejet, dans une partie des opinions publiques africaines francophones, de l'ancienne métropole, peut préparer une rupture non encore consommée.

¹⁰⁸ Voir également l'article de Martyn Cornick, « Representations of Britain and British Colonialism in French Adventure Fiction, 1870-1914 », *French Cultural Studies*, 2006, pp. 137-154

¹⁰⁹ Voir notamment Martin Evans (dir.), *Empire and Culture. The French Experience, 1830-1940*, op. cit. pour la France ou encore Catherine Hall et Sonya O. Rose (dirs), *At Home with the Empire. Metropolitan Culture and the Imperial World*, op. cit. concernant la Grande-Bretagne.

¹¹⁰ Voir également l'ouvrage de Panivong Norindr, *Phantasmatic Indochina. French Colonial Ideology in Architecture, Cinema and Literature*, Duke University Press, 1996.

Nicolas Bancel, lui, s'attache à analyser le phénomène du « tourisme ethnique » en proposant tout d'abord de circonscrire l'historicité du phénomène touristique, en montrant que la périodisation coloniale/post-coloniale n'est peut-être pas la bonne pour appréhender celui-ci. À partir d'une analyse intertextuelle des discours et des images de brochures touristiques, il propose de comprendre comment des « unités discursives » se retrouvent depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, mais aussi comment se sont transformées certaines d'entre elles avec l'adjonction de préoccupations proprement contemporaines. Gabrielle Parker propose une analyse de l'histoire de la francophonie, en montrant comment la « politique de la langue » a été intimement articulée à l'expansion coloniale et en quoi la perte de l'Empire a activé le désir d'élaborer des institutions internationales de la francophonie, dans lesquelles la France pourrait poursuivre sa politique de « rayonnement culturel ». Enfin, le chercheur et spécialiste des médias Dominique Wolton analyse longuement le concept de « stéréotype », en indiquant la très grande difficulté à faire ressortir des « stéréotypes postcoloniaux », tant le sens de ceux-ci doit être analysé au regard de situations historiques radicalement différentes et peut être le fruit de nombreux métissages au cours de la période récente. Dans le prolongement de cette contribution, Bruno Étienne propose d'analyser les liens entre pensée républicaine, morale politique et entreprise coloniale sur le temps long (deux siècles). Cette contribution — comme celles de Marc Ferro, de Benjamin Stora, de Didier Daeninckx ou d'Abdourahman A. Waberi — s'inscrit dans un autre registre : celui de la mise à distance de la *culture coloniale*, replacée dans une perspective de réflexion plus large sur la société française. Une sorte de mise en « exergue » qui permet de mesurer les enjeux d'une telle culture dans le champ du contemporain et dans celui de la pensée politique actuelle.

Dans cette perspective et au-delà des textes rassemblés ici, nombre de champs restent à explorer comme les héritages/métissages dans la langue française avec l'introduction de termes issus des ex-colonies dans le langage courant mais aussi dans le dictionnaire (kif-kif, bésef, cahoa... entre de nombreux autres), mais également sur le plan culinaire (le couscous selon les sondages s'insère notamment dans le tiercé des plats considérés comme nationaux) et bien d'autres encore.

Le silence de la mémoire...

Dans le contexte actuel de radicalisation des positions autour du « fait colonial », la *culture coloniale* semble particulièrement sujette à l'occultation et à la manipulation. Comme pour l'épisode vichyssois jusqu'aux années 1980, c'est un moment de notre passé qui a du mal à être constitué comme fait historique. Ce rapport entre les deux phénomènes historiques — mis en exergue par un colloque aux Pays-

Bas¹¹¹ — indique bien les enjeux de ces deux moments charnières. L'un – Vichy – a produit une rupture sans précédent dans l'histoire contemporaine ; l'autre, une culture qui est présente dans de nombreux pays européens, y compris ceux qui n'ont jamais eu de passé colonial, et qui, en France, est devenu un enjeu intellectuel depuis le milieu des années 1990, notamment à travers le débat sur l'intégration des populations issues de l'ex-domaine colonial. Excepté la guerre d'Algérie, aucun « moment colonial » ne s'impose dans notre mémoire collective, comme si le fait constituait encore un tabou¹¹². En effet, point de conquête de l'Algérie ou d'expédition d'Égypte entre la Révolution française et la Commune ; pas de Tonkin, de Tunisie ou de Madagascar entre Sedan et l'affaire Dreyfus ; pas de Maroc ou d'exposition coloniale à l'aube de la Grande Guerre ; pas de centenaire de l'Algérie, d'Exposition coloniale marseillaise de 1922 ou parisienne de 1931, de guerre du Rif, de Yen Bai, de conflit au Levant à la veille de la crise économique ; pas un événement dans l'Union française, excepté le « conflit indochinois » entre Vichy¹¹³ et la guerre d'Algérie. Enfin, presque rien — juste un référendum sur la Nouvelle-Calédonie en 1988 — entre Mai 68 et la Coupe du monde de 1998 avec sa génération black-blanc-beur... Autant dire que le colonial et le post-colonial semblent encore expurgés de notre mémoire collective.

La colonisation n'aurait donc pas sa place, ou alors très réduite, dans ce qui constitue aujourd'hui le panthéon de l'histoire de France. Cela nous renvoie à une configuration dans laquelle le passé colonial est encore difficilement audible¹¹⁴. Cette difficulté à faire surgir cette histoire tient probablement à plusieurs facteurs : le simple travail du temps, ce fameux « travail de deuil » qui s'opère sur une ou deux générations, n'est pas achevé. De plus, l'histoire coloniale remet en question de nombreux référents constitutifs de notre identité politique et citoyenne, et la remise en cause de ces référents pose problème car elle nécessite une (re)fondation, une (re)formulation de ceux-ci, et simultanément impose une réécriture de l'histoire qui intègre la colonisation à l'histoire nationale.

Enfin, la notion même de *culture coloniale* est encore objet marginal dans l'historiographie en langue française de la colonisation¹¹⁵, alors que la postcolonialité demeure largement impensé au sein des sciences sociales en France, même si un débat autour du postcolonialisme semble s'ouvrir aujourd'hui... Comme le rappelle, avec justesse et ironie, Marc

¹¹¹ Colloque Erasmus de l'université de Rotterdam, « The Silenced Past. On the Nature of Historical Taboos », 1990.

¹¹² Voir à ce sujet l'essai de Marc Ferro, *Les Tabous de l'histoire*, Nil Éditions, 2002 (voir aussi sa contribution dans le présent ouvrage : « La colonisation française : une histoire inaudible »).

¹¹³ Nous avons proposé en 1993 une brève étude, dans le catalogue *Images et Colonies*, sur cette question : « La Révolution impériale. » En ce qui concerne l'organisation de la propagande et le rôle de l'Agence économique des colonies, on consultera la thèse de Sandrine Lemaire présentée à l'Institut universitaire européen de Florence (2000).

¹¹⁴ Nous reprenons ici une partie de l'analyse d'un article récent sur les rapports entre histoire et mémoire pour *Les Cahiers français* de La Documentation française (« Les pièges de la mémoire coloniale », Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, septembre 2001).

¹¹⁵ À cet égard, il est symbolique de voir la place réservée à la *culture coloniale* dans les deux dictionnaires sur la colonisation édités en ces dernières années, notamment celui dirigé par Claude Liauzu et celui dirigé par Jean-Pierre Rioux.

Ferro : « *En France, la tradition républicaine fait de notre pays celui qui incarne la révolution, la liberté, l'égalité, la fraternité, les droits de l'homme, la civilisation dans le cadre de l'expansion coloniale. La tradition a considéré que, puisque la France incarnait la république et ses vertus, le monde tournait les yeux vers elle, qui non seulement avait une grande histoire mais en plus avait révolutionné le monde... Ceux qui n'étaient pas français ne pouvaient que souhaiter le devenir, et c'est pour cela qu'aux colonisés, par exemple en Algérie, on distribuait la nationalité française seulement au compte-gouttes, comme une récompense suprême*¹¹⁶. »

Autrement dit, les colonisés rêvaient tous d'être Français, manifestant la réussite de la « mission civilisatrice ». Jaurès, en 1884, l'affirme déjà : « *Quand nous prenons possession d'un pays, nous devons amener avec nous la gloire de la France, et soyez sûrs qu'on lui fera bon accueil, car elle est pure autant que grande, toute pénétrée de justice et de bonté. Nous pouvons dire à ces peuples, sans les tromper, que jamais nous n'avons fait de mal à leurs frères volontairement ; que les premiers nous avons étendu aux hommes de couleur la liberté des Blancs, et aboli l'esclavage [...]. Que là enfin où la France est établie, on l'aime, que là où elle n'a fait que passer, on la regrette ; que partout où sa lumière resplendit, elle est bienfaisante ; que là où elle ne brille plus, elle a laissé derrière elle un long et doux crépuscule où les regards et les cœurs restent attachés*¹¹⁷. »

On peut ainsi formuler l'hypothèse que les thèses de Jules Duval (*Les Colonies et la Politique coloniale de la France*, publié en 1864), de Paul Leroy-Beaulieu (notamment *De la colonisation chez les peuples modernes*, publié en 1874, reprise d'un ouvrage de 1870), de Renan (dans *La Réforme intellectuelle de la France*, édité en 1871) ont été digérées, adaptées et intégrées par les plus illustres républicains, de gauche comme de droite, de Jules Ferry au prince d'Arenberg, de Maurice Rouvier à Gambetta, de Delcassé à Poincaré. Toute une génération d'hommes politiques est convaincue de la grandeur de l'entreprise coloniale dans le destin de la France.

Pourtant, on mesure très vite les limites de ce discours dans le rapport de soumission de l'Autre : « *La colonie préconise aux indigènes d'« évoluer », de se civiliser, mais point trop n'en faut : l'adhésion aux valeurs républicaines d'égalité et de fraternité ne saurait combler le gouffre entre les cultures. L'« évolué » des films coloniaux n'est jamais adulte par exemple : soit enfant turbulent, soit élève trop appliqué. La différence ne peut que persister, et il reste inexorablement au cœur des ténèbres ; la mise à distance doit toujours être maintenue. Alors que le maintien de la colonie comme un espace rêvé plutôt qu'appréhendé dans sa réalité en empêche la compréhension et ne laisse place qu'à la séduction, cette phobie du mélange et de la perte de sa propre intégrité, encore si vivace aujourd'hui, dénote la faillite de l'assimilation coloniale. Miroir d'une relation impossible, le cinéma colonial rend visible [cette]*

¹¹⁶ Marc Ferro, *Les Tabous de l'histoire*, op. cit., p. 28.

¹¹⁷ Jean Jaurès, *Conférence tenue à l'Alliance française*, Albi, 1884.

*contradiction d'une aventure qui ne pourra qu'être durablement dramatique et porte avant l'heure, dans ses fictions mêmes, la décolonisation*¹¹⁸. »

L'amnésie coloniale (qui peut se cacher derrière une production historique importante sur certains thèmes¹¹⁹) laisse ainsi le champ libre à la mythification et à la « nostalgie coloniale », permet au discours contre une hypothétique « repentance » de se déployer. Cet ouvrage invite à revisiter la *culture coloniale* sur le temps long — deux siècles —, afin de mesurer combien celle-ci a pu investir notre culture collective. Au-delà, ce travail est une ébauche, l'ébauche d'une recherche qui ne fait que commencer, portant sur l'impact dans l'hexagone de quatre siècles de colonisation. Nous savons ce que cette histoire a produit dans les ex-pays colonisés ou dans les Dom-Tom, nous commençons à peine à mesurer ce que cet engagement colonial a produit dans les métropoles.

¹¹⁸ « Rêver : l'impossible tentation du cinéma colonial », dans le présent ouvrage.

¹¹⁹ Benjamin Stora a raison d'insister, dans un article du journal *Le Monde* du 19 mars 2002 (« La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie »), sur le nouveau contexte depuis la mort de François Mitterrand. Parlant de la « *génération algérienne* » aux commandes qui a soif de commémorations et de la multitude des émissions et ouvrages sur la question qui envahissent l'« *espace public* », il souligne que nous sommes passés « *d'une sensation d'absence à une sorte de surabondance* ». Une mémoire envahissante qui étoufferait l'histoire coloniale dans sa globalité et provoquerait une dichotomie entre « fait colonial » et « guerre d'Algérie », donnant naissance à des mémoires parallèles « communautarisées ». Cette absence de métissage de la mémoire, qui se double d'une sortie de la guerre du champ plus général de la colonisation, donnerait à penser que la guerre n'est pas l'aboutissement « normal » de la colonisation. Et l'auteur de conclure que « *le travail de mémoire sur la guerre d'Algérie n'est donc pas fini* ». Il ne fera probablement sens que lorsqu'il s'inscrira dans une histoire coloniale plus vaste. Pour un point de vue contraire, insistant sur le déficit de mémoire, on peut lire l'article de Claude Liauzu, « Immigration, colonisation et racisme : pour une histoire liée », in *Hommes et Migrations*, n°1228, novembre 2000.